

MANUEL INTERNATIONAL POUR LES PARTENAIRES D'EXPLOITATION DU PRIX

7e édition canadienne abrégée. Version mise à jour en mai 2024 2024 Le Prix international du Duc d'Édimbourg - Canada, tous droits réservés

À propos du Prix international du Duc d'Édimbourg

Le Prix international du Duc d'Édimbourg est un cadre mondial pour l'éducation non formelle, qui incite les jeunes âgés de 14 à 24 ans à rêver grand, à célébrer leurs réussites et à faire la différence dans leur monde.

Depuis son lancement en 1956, il a incité des millions de jeunes à transformer leur vie. Les participants conçoivent leur propre programme, se fixent leurs propres objectifs et enregistrent leurs progrès. En créant des opportunités pour les jeunes de développer des compétences, de faire de l'activité physique, de rendre service et de vivre l'aventure en équipe, le Prix peut jouer un rôle essentiel dans leur développement en dehors de la salle de classe. Le Prix permet que les réalisations des jeunes soient reconnues de manière cohérente dans le monde entier, leur donnant ainsi une accréditation internationale unique de leurs expériences.

Le Prix contribue à inspirer, changer et améliorer les individus, les communautés et les sociétés dans le monde entier. Les jeunes qui participent au Prix deviennent plus confiants et résilients, et développent des compétences dans des domaines tels que la communication, la résolution de problèmes et le leadership. Cela a un impact sur leurs communautés, qui constatent des améliorations dans des domaines tels que l'employabilité, la santé et le bien-être, ainsi que le niveau d'éducation. Grâce au Prix, les jeunes peuvent acquérir non seulement la confiance mais aussi le désir de créer un changement significatif, de trouver leur but, leur passion et leur place dans le monde.



Les jeunes qui grandissent dans ce monde moderne et complexe doivent faire face à de nombreuses difficultés, et les possibilités d'accomplissement personnel sont souvent limitées. Dans le même temps, les parents, les enseignants, les dirigeants d'organisations bénévoles et les employeurs, qui reconnaissent leurs responsabilités à l'égard des jeunes, doivent également relever des défis.

Le Prix est destiné à aider à la fois les jeunes et ceux qui se préoccupent de leur bien-être. L'objectif est de fournir une introduction aux activités de loisirs et au service à la collectivité qui en valent la peine, de mettre l'individu au défi de découvrir la satisfaction de l'accomplissement et de servir de guide aux personnes et aux organisations qui souhaitent encourager l'épanouissement de leurs jeunes concitoyens.

J'espère que tous ceux qui participent au Prix y trouveront un but et un plaisir supplémentaires dans leur vie. Je suis persuadé que tous ceux qui contribuent à sa mise en œuvre éprouveront ce sentiment particulier de satisfaction que l'on éprouve en aidant les autres à découvrir des capacités cachées et à relever un défi.



	Son Altesse Royal le duc d'Édimbourg, KG, K				
Table des matières					
5-11	Chapitre 1 : Introduction, philosophie et principes	19	3.4 Exigences temporelles de participation		
5	1.1 Introduction	20	3.5 Adhésions des participants		
5	1.2 Introduction au manuel	20	3.6 Le carnet virtuel du participant		
5	1.3 Historique	22-28	Chapitre 4 : Orientation pour les participants au Prix		
6	1.4 Philosophie	22	4.1 Introduction		
7	1.5 Principes directeurs	22	4.2 Orientation des participants		
8	1.6 Résultats du Prix	23	4.3 Planification et préparation d'une activité		
8	1.7 Impacts du Prix	24	4.4 Recherche d'évaluateurs		
9	1.8 Définitions utiles	25	4.5 Définition des objectifs d'un volet		
11-16	Chapitre 2 : Politique de protection de la jeunesse et code de conduite	26	4.6 Ajout des entrées		
11	2.1 Introduction	26	4.7 Rapport des activités		
11	2.2 Protection de la jeunesse	26	4.8 Changement d'activité		
12	2.3 Code de conduite	27	4.9 L'achèvement d'un volet		
14	2.4 Code pour les exploitants du Prix	27	4.10 Autorisation d'un Prix		
15	2.5 Responsabilités des adultes exploitant le Prix	17	4.11 Passage au prochain niveau du Prix		
16	2.6 Plaintes et rapports d'incidents	28	4.12 Transfert d'un participant		
17-21	Chapitre 3 : Cadre du Prix et exigences	29-31	Chapitre 5 : Le volet service		
17	3.1 Introduction	29	5.1 Introduction		
17	3.2 Le cadre du Prix	29	5.2 Objectif et éthos		
18	3.3 Conditions d'âge des participants	29	5.3 Résultats et avantages		

Table des matières Suite				
30	5.4 Exigences	38	8.2 Objectif et éthos	
30	5.5 Exemples d'activités	39	8.3 Résultats et avantages	
32-34	Chapitre 6 : volets habiletés	39	8.4 Types de voyage d'aventure	
32	6.1 Introduction	40	8.5 10 Exigences du voyage d'aventure	
32	6.2 Objectif et éthos	43	8.6 Supervision et évaluation	
32	6.3 Résultats et avantages	44	8.7 Évaluation des risques	
33	6.4 Exigences	44	8.8 Procédures d'urgence	
33	6.5 Exemples d'activités	44	8.9 Assurances	
35-37	Chapitre 7 : Volet conditions physiques	46-48	Chapitre 9 : Projet Or	
35	7.1 Introduction	46	9.1 Introduction	
35	7.2 Objectif et éthos	46	9.2 Objectif et éthos	
35	7.3 Résultats et avantages	46	9.3 Résultats et avantages	
36	7.4 Exigences	47	9.4 Exigences	
36	7.5 Exemples d'activités	48	9.5 Exemples d'activités	
38-45	Chapitre 8 : Voyage d'aventure	48	Nous contacter	
38	8.1 Introduction			

①	Chapitre 1 : Introduction, philosophie et principes		
1.1	Introduction	1.5	Principes directeurs
1.2	Introduction au manuel	1.6	Résultats du Prix
1.3	<u>Historique</u>	1.7	Impacts du Prix
1.4	<u>Philosophie</u>	1.8	<u>Définitions utiles</u>

Ce chapitre présente l'objectif du manuel et résume brièvement l'historique, la philosophie et les principes qui sous-tendent le Prix aujourd'hui. Il se termine par un aperçu des résultats du Prix, de son impact et des définitions utiles.

1.2 Introduction au manuel

Ce manuel fournit aux chefs de groupe et aux autres adultes impliqués dans l'exploitation du Prix les informations essentielles nécessaires pour exploiter le Prix dans n'importe quel lieu. Il s'agit d'un guide général qui donne aux chefs de groupe des conseils pratiques et des lignes directrices pour aider les jeunes à concevoir, planifier et obtenir leur Prix.

Il est conçu pour vous aider à apporter le meilleur soutien et les meilleurs conseils possibles aux participants. Bien que le Prix ait des principes durables et des exigences définies - qui sont exposées dans ce manuel - sa force unique réside dans sa capacité à être utilisé de manière flexible avec n'importe quel groupe de jeunes, quels que soient leurs besoins et leurs situations.

Le manuel vise à refléter cette philosophie, en offrant des conseils sur les meilleures pratiques, du soutien et la flexibilité nécessaire pour façonner le Prix en fonction des besoins et des exigences uniques de votre lieu et de vos participants, quels qu'ils soient et où qu'ils se trouvent. En plus de ce manuel, il existe une multitude d'informations et de formations en ligne pour vous aider à mettre en œuvre le Prix. Des informations et un soutien supplémentaire sont disponibles à l'adresse suivante : ww.dukeofed.org.

Si vous avez des questions concernant l'exploitation du Prix qui ne trouvent pas de réponse dans le manuel ou sur notre site web, n'hésitez pas à contacter le bureau du Prix au Canada.

1.3 Historique

Le Prix a été inspiré à l'origine par le Dr Kurt Hahn, qui a également créé Outward Bound, United World Colleges et Round Square. Kurt Hahn a été lauréat de la fondation Rhodes et secrétaire privé du dernier chancelier impérial allemand avant de devenir directeur d'école. Il a fondé un internat à Salem en Allemagne, puis, après avoir fui l'Allemagne au début des années 1930, il a fondé une école appelée Gordonstoun en Écosse. Le duc d'Édimbourg a été l'un des premiers élèves de l'école.

Kurt Hahn, parmi d'autres pédagogues, a contribué à développer la philosophie de l'apprentissage par l'expérience, un processus qui consiste à donner un sens à l'expérience directe. C'est à Gordonstoun que Le duc d'Édimbourg a passé l'insigne de Moray, un précurseur du Prix, dont Kurt Hahn pensait qu'il pourrait être utilisé dans bien d'autres endroits que son école. La Seconde Guerre mondiale a empêché tout développement ultérieur et ce n'est qu'au début des années 1950 que Kurt Hahn a contacté le duc d'Édimbourg pour établir un système d'insigne national basé sur l'idée de l'insigne de Moray. En 1954, le duc d'Édimbourg accepta de prendre la présidence d'un comité représentatif si Kurt Hahn parvenait à le constituer.

Le Duc était accompagné du brigadier Sir John (plus tard Lord) Hunt, chef de la première expédition à atteindre le sommet du mont Everest. Une première ébauche de ce qui est devenu le Prix a été rédigée en 1955 et envoyée à des organisations bénévoles et à d'autres organisations jeunesse. Par la suite, le programme a été lancé en 1956, initialement pour une période expérimentale de trois ans.

L'objectif initial était de motiver les jeunes garçons à s'impliquer dans un programme équilibré d'activités volontaires de développement personnel pour les aider à traverser la période potentiellement difficile entre l'adolescence et l'âge adulte. Un programme pour les filles a été lancé en 1958 et les deux programmes distincts ont été fusionnés en 1969.

Depuis ses débuts au Royaume-Uni en 1956, le Prix s'est rapidement développé pour atteindre son niveau actuel grâce à l'intérêt manifesté par les pays d'outre-mer. Cette expansion a conduit à la création de l'Association internationale du Prix du Duc d'Édimbourg en 1988. Aujourd'hui, le Prix touche plus de 1,3 million de jeunes par an dans plus de 130 pays et territoires. Tous les détails de la présence du Prix dans chaque pays peuvent être consultés en ligne à l'adresse suivante : www.intaward.org.

1.4 Philosophie

Le Prix est un défi individuel et un moyen de développer le sens de l'engagement. Comme chaque individu est différent, les défis que les jeunes doivent relever pour obtenir leur Prix le sont également. Avec les conseils de son chef de groupe, de ses évaluateurs ou d'autres adultes exploitant le Prix, chaque jeune doit être encouragé à s'interroger sur lui-même, ses champs d'intérêt, ses capacités et ses ambitions, puis à se fixer des défis dans les quatre (cinq pour le prix Or) différents volets du Prix. Ces défis doivent être surmontés grâce à la persévérance et à la détermination.



Le but de l'éducation est d'inciter les gens à vivre des expériences valorisantes... d'assurer la survie de ces qualités : une curiosité entreprenante, un esprit invincible, la ténacité dans la poursuite... et par-dessus tout, la compassion... C'est une négligence coupable que de ne pas inciter les jeunes à vivre des expériences.

Kurt Hahn

En complétant chaque volet, ils en auront appris davantage sur eux-mêmes et sur les profondeurs cachées de leur caractère. Il est important que ces défis soient placés au bon niveau pour chaque participant - s'ils sont trop faciles, il n'y aura pas de sentiment de réussite réelle ; s'ils sont trop difficiles, le jeune risque d'abandonner.

Les jeunes n'ont pas besoin d'exceller pour obtenir le Prix. Ils doivent se fixer des objectifs personnels ambitieux pour s'améliorer, s'efforcer d'atteindre ces objectifs et réfléchir à ce qu'ils ont appris tout au long de leur expérience. En faisant preuve d'engagement, les jeunes obtiendront du Prix ce qu'ils y auront mis : il n'y a pas de raccourci pour obtenir un véritable sentiment d'accomplissement.

1.5 Principes directeurs

Dix principes directeurs sous-tendent la philosophie du Prix. Ils sont conçus pour garantir que le parcours d'un jeune tout au long de son Prix ait un sens et une finalité, et que l'impact de l'obtention de son Prix constitue un héritage personnel durable.

Les principes directeurs du Prix sont les suivants :



Participation individuelle: les individus conçoivent leur propre programme, qui peut être adapté à leur situation personnelle, à leurs choix et à l'offre locale. Ils commencent au niveau qui leur convient le mieux et peuvent prendre autant de temps qu'ils le souhaitent (dans la limite de l'âge) pour obtenir leur Prix.



Non compétitivité: l'obtention du Prix est un défi personnel et non une compétition contre d'autres. Le programme de chaque participant est conçu sur mesure pour refléter son point de départ, ses capacités et ses centres d'intérêt.



Réussite accessible : le Prix peut être obtenu par toute personne qui choisit de relever le défi, indépendamment de ses capacités, de son sexe, de son origine ou de son lieu de résidence, avec les conseils et l'inspiration nécessaires.



Engagement volontaire: bien que le Prix puisse être offert dans le cadre de l'école, de l'université, du travail, carcéral ou d'une activité parascolaire, les individus choisissent de participer à un programme et doivent consacrer une partie importante de leur temps libre à leurs activités.



Développement : le fait de participer au Prix favorise le développement personnel et social. Les individus acquièrent des expériences et des compétences utiles dans la vie courante, gagnent en confiance et deviennent plus conscients de leur environnement et de leur communauté, ce qui les transforme en jeunes adultes responsables.



Équilibre : le Prix offre un cadre équilibré pour développer l'esprit, le corps et l'engagement communautaire de l'individu en l'engageant dans quatre activités aux prix Bronze et Argent, et cinq activités au prix Or.



Progression : à chaque niveau, le Prix exige progressivement plus de temps, d'engagement et de responsabilité de la part du participant.



Inspiration : le Prix inspire les individus à dépasser leurs attentes. Ils sont encouragés à se fixer leurs propres défis et objectifs avant de commencer une activité, à viser ces objectifs et, en s'améliorant, à progresser vers l'obtention du Prix.



Persévérance : le Prix exige de la persévérance et ne peut être complétée par un bref élan d'enthousiasme. Les participants sont encouragés à poursuivre leurs activités et à maintenir leur intérêt au-delà des exigences du programme.



Plaisir : Les participants et les chefs de groupe doivent trouver le Prix agréable, enrichissant et gratifiant.

1.6 Résultats du Prix

Le Prix joue un rôle essentiel en offrant aux jeunes la possibilité de développer des compétences universelles essentielles dans la vie, en complément de l'éducation formelle et/ou des connaissances acquises sur le lieu de travail. Le Prix permet de développer la confiance en soi et la capacité à contribuer positivement à la communauté au sens large. Son succès et sa flexibilité sont attestés par sa présence dans plus de 130 pays et territoires.

S'appuyant sur des recherches antérieures menées par le Prix et d'autres organisations jeunesse, ainsi que sur des recherches et des recommandations existantes sur les résultats de l'éducation non formelle, le Prix a élaboré une description des résultats du Prix pour les jeunes. Il a été constaté que le Prix aide les jeunes à développer les capacités sociales et émotionnelles suivantes :

	Les résultats du Prix comprennent :
	Confiance en soi : autonomie, estime de soi, auto-efficacité, capacité à agir dans son propre intérêt et ses propres besoins, confiance en soi et capacité à façonner sa propre vie et le monde qui l'entoure.
	Résilience et détermination : autodiscipline, autogestion, motivation personnelle, sens de l'objectif, persévérance, maîtrise de soi, etc.
	Relations et leadership : motiver les autres, valoriser le travail d'équipe et y contribuer, négocier, établir des relations positives, interpréter les autres, gérer les conflits, faire preuve d'empathie, etc.
Ŷ.	Créativité et adaptabilité: imaginer d'autres façons de faire les choses, appliquer l'apprentissage dans de nouveaux contextes, faire preuve d'esprit d'entreprise, innover, rester ouvert aux nouvelles idées, interpréter correctement les situations et s'adapter si nécessaire.
	Planification et résolution de problèmes : naviguer dans les ressources, organiser, fixer et atteindre des objectifs, prendre des décisions, rechercher, analyser, faire preuve d'esprit critique, questionner et remettre en question, évaluer les risques, faire preuve de fiabilité.
	Gestion des sentiments : révision, conscience de soi, maîtrise de soi, réflexion, autorégulation, acceptation de soi, etc.
(A)	La communication : expliquer, exprimer, présenter, écouter, questionner, utiliser différents moyens de communication.
(2)	Bien-être personnel et social : l'état d'esprit d'une personne, sa relation avec le monde qui l'entoure et l'épanouissement qu'elle retire de la vie, le bien-être et la satisfaction de la vie.
<u>ه</u>	Compétence civique : la capacité et la volonté de s'engager dans une participation active, basée sur une attitude de confiance envers les autres, dans tous les contextes de la vie sociale : école, communauté, lieu de travail, activités récréatives.
	Compétence interculturelle: capacité à opérer dans des contextes culturels différents (d'âges, de compétences, de religions, de langues, etc.), adaptabilité à des circonstances changeantes et capacité à percevoir et à répondre à de nouveaux contextes.

1.7 Impacts du Prix

Le Prix a développé plusieurs mesures d'impact en examinant les recherches existantes et les preuves de son efficacité en tant que programme de développement de la jeunesse. Une grande partie de ces

preuves est basée sur les rapports des jeunes envers eux et sur la façon dont le Prix a transformé leur vision des choses. Elles prennent également en compte les points de vue des employeurs, des établissements d'enseignement, des parents et des animateurs jeunesse.

Les mesures d'impact ont été comparées à des cadres internationaux tels que les Objectifs de développement durable des Nations unies, et aux objectifs de développement d'organisations régionales et internationales telles que le programme Jeunesse du Commonwealth.

	Les sept impacts du Prix sont les suivants :
1.	Amélioration de l'employabilité et du potentiel de gain grâce à l'amélioration des
	compétences de vie.
2.	Amélioration de la santé physique et de la condition physique grâce à une participation
	accrue à des activités physiques sur le long terme.
3.	Amélioration de la santé mentale et du bien-être émotionnel grâce à une interaction sociale
	accrue, à la confiance en soi, à l'amélioration des compétences de vie et au sentiment
	d'utilité.
4.	Un engagement accru en faveur de causes caritatives et communautaires, par le biais du volet
	service du Prix, et indirectement, par une probabilité accrue de participation à long terme au
	bénévolat et à d'autres formes de participation à la vie locale et à la vie de la collectivité.
5.	Amélioration de l'impact sur l'environnement et augmentation des impacts positifs ou
	réduction des impacts négatifs sur l'environnement grâce à un changement de comportement
	résultant d'une plus grande sensibilisation aux questions environnementales et d'une plus
	grande connexion avec la nature et d'une plus grande compassion à son égard.
6.	L'augmentation de l'inclusion sociale et de la cohésion communautaire, qui n'est pas
	spécifiquement prise en compte par les autres impacts du cadre. Cela englobe les ressources
	et les relations fournies par les personnes et la société, y compris les compétences, les
	connaissances, le bien-être, les valeurs partagées et les institutions.
7.	Réduction de la délinquance grâce à l'augmentation à long terme des niveaux d'activité
	physique, à l'amélioration des compétences de vie, à l'augmentation de l'inclusion sociale et à
	l'amélioration des compétences sociales résultant de l'augmentation des niveaux
	d'interaction sociale.

1.8 Définitions utiles

Partenaire d'exploitation	Chef de groupe formé
Les organismes directement autorisés par Prix Canada à exploiter le Prix exclusivement à leurs élèves/membres. Les régions qui souhaitent exploiter le Prix en tant que partenaire d'exploitation sont généralement d'envergure nationale (ou régionale) et desservent plus de 500 jeunes (ou ont la capacité de croître rapidement). Les commissions scolaires, Scouts Canada, Guides Canada, etc. sont des exemples de partenaires d'exploitation.	Il travaille activement avec les participants, en les guidant dans le choix de leurs activités, en suivant leurs progrès et en coordonnant certains aspects de leur Prix. En règle générale, chaque centre du Prix compte un chef de groupe pour 20 participants. Le chef de groupe peut assumer d'autres fonctions liées à l'exploitation du Prix, le cas échéant.

Centre du Prix

Les organisations directement autorisées par Prix Canada à offrir le Prix exclusivement à leurs élèves ou à leurs membres dans une région géographique donnée. Les centres du Prix comptent généralement moins de 250 adhésions par année. Les centres du Prix comprennent, par exemple, les écoles indépendantes/privées, les écoles publiques, les centres communautaires, les groupes de jeunes, etc.

Évaluateur

Un adulte qui encadre un participant tout au long de son activité. Un évaluateur connaît l'activité choisie et peut travailler avec un participant pendant toute la durée de son Prix. Il incombe au participant de trouver un évaluateur adulte différent et approprié pour chaque activité. Les évaluateurs doivent comprendre les exigences du volet qu'ils vérifient, mais ils n'ont pas besoin de suivre une formation spécifique. L'évaluateur doit attester et commenter l'engagement du participant et vérifier que le participant a terminé l'activité. Veuillez noter que les membres de la famille immédiate ne peuvent être évaluateurs pour aucun volet du Prix.

Groupe du Prix

Un groupe de participants qui entreprend le Prix au sein d'un centre du Prix ou d'un partenaire d'exploitation. L'adulte de contact est généralement le chef de groupe.

Carnet virtuel du participant

Le carnet virtuel du participant (CVP) est le système de gestion du Prix en ligne qui doit être utilisé par tous les centres du Prix. Le CVP permet à votre organisation de suivre les progrès de vos participants et de les maintenir sur la bonne voie pour l'obtention de leur Prix. Le CVP fournit également des rapports contenant des statistiques sur le fonctionnement du Prix dans votre organisation. Les coordonnateurs du Prix, les chefs de groupe et les participants doivent créer des comptes individuels sur le CVP pour participer au Prix.

Coordonnateur du Prix formé

Assume la responsabilité opérationnelle globale de l'exploitation du Prix. Assure le mentorat et le soutien des chefs de groupe et des participants. Agit comme principal contact entre Prix Canada et votre organisation. Le coordonnateur du Prix est souvent aussi un chef de groupe ou peut assumer un autre rôle.



Retour à la table des matières

①	Chapitre 2 : Politique de protection de la jeunesse et code de conduite		
2.1	Introduction	2.5	Responsabilités des adultes exploitant le Prix
2.2	Protection de la jeunesse	2.6	Plaintes et rapports d'incidents
2.3	Code de conduite		
2.4	Code pour les exploitants du Prix		

Ce chapitre présente les politiques de protection de la jeunesse et les normes du code de conduite. Les exploitants du Prix international du Duc d'Édimbourg n'ont aucune tolérance pour le harcèlement ou l'exploitation des participants au Prix, de leurs communautés, des exploitants du Prix, de nos organisations partenaires, de notre personnel ou de nos bénévoles. Nous devons nous attendre à ce qu'on nous impose les normes les plus élevées possibles. Le chapitre se termine par la présentation des rapports des exploitants du Prix, des responsabilités des adultes exploitant le Prix et de la procédure de de plaintes et de signalement des incidents.

2.2 Protection de la jeunesse

Le Prix international du Duc d'Édimbourg - Canada (Prix Canada) est fier d'offrir un environnement sécuritaire et positif où les jeunes peuvent se sentir acceptés, valorisés et respectés. Notre politique de protection de la jeunesse et notre code de conduite établissent un cadre pour aider le personnel et les bénévoles qui travaillent directement pour Prix Canada à assurer la sécurité des participants. Ils visent également à établir un minimum de pratiques attendues de la part des organisations, de leur personnel et de leurs bénévoles, qui utilisent Prix et travaillent avec lui.

Prix Canada fera preuve de diligence lors de la sélection des organisations et des personnes avec lesquelles il s'associera dans le cadre des activités du Prix Canada. Toutes les organisations travaillant avec Prix Canada respecteront les lignes directrices nationales en matière de protection des enfants, des jeunes et des adultes vulnérables.

Prix Canada ne procède pas à la sélection du personnel ou des bénévoles des centres du Prix et des partenaires d'exploitation. Ce sont les centres du Prix qui doivent s'en charger. Les procédures de filtrage de ces organismes seront mises à l'essai dans le cadre des processus d'autorisation et d'assurance de la qualité.

Les centres du Prix et les partenaires d'exploitation ont la responsabilité de veiller à ce que les activités directement gérées par votre organisation se déroulent dans un environnement sécuritaire. Pour que la sécurité soit une priorité, il est essentiel que les procédures de gestion des risques et d'urgence de votre

organisation soient claires et suivies à tout moment par tous les adultes impliqués dans l'exploitation du Prix.

Étant donné que les participants/aidants familiaux choisissent leurs propres évaluateurs, les participants doivent être informés que Prix Canada ne procède pas à la sélection de ces personnes. Conformément aux conditions d'adhésion, il incombe au centre du Prix d'informer les participants et les parents/tuteurs que la participation au Prix est volontaire et comporte des risques inhérents. Le participant/parent/tuteur est responsable de s'assurer que des précautions raisonnables et des protocoles de sécurité sont pris ou mis en œuvre pour assurer la sécurité et le bien-être du participant pour toutes les activités menées.

Il incombe à chaque adulte du Prix de connaître ses responsabilités spécifiques en matière de protection de la jeunesse. Il s'agit notamment de :

- prendre des mesures immédiates pour protéger les jeunes en cas d'inquiétude pour leur sécurité et leur bien-être.
- si vous avez des raisons de croire qu'un jeune est victime d'abus ou de négligence, vous êtes tenu de le signaler aux autorités, à votre organisation et à Prix Canada. Il se peut que vous ayez d'autres obligations en matière de protection et de signalement en vertu des lois provinciales, territoriales et fédérales.

Il est de la responsabilité de chaque adulte du Prix de s'assurer que :

- ils reconnaissent la position de confiance dans laquelle ils ont été placés
- leur comportement soit approprié à tout moment
- ils respectent les règles établies par le Prix et par leur propre organisation pour la sécurité des enfants, des jeunes et des adultes vulnérables
- ils suivent les procédures de leur organisation en cas de suspicion, de divulgation ou d'allégation de tout abus, y compris celles concernant le signalement de toute suspicion, divulgation ou allégation
- les relations qu'ils établissent avec les enfants, les jeunes et les adultes vulnérables dont ils ont la charge sont appropriées à tous égards

2.3 Code de conduite

La politique sur la protection des parties prenantes du Prix international du Duc d'Édimbourg est de préserver le bien-être des jeunes qui participent au Prix, en les protégeant contre les abus, la négligence et les préjudices physiques, sexuels et émotionnels. Tous les adultes engagés dans le Prix ont le devoir de faire part de leurs inquiétudes ou de leurs soupçons et ont le droit de le faire en toute confiance et sans harcèlement.

La Fondation international du Duc d'Édimbourg a publié un code de conduite en matière de protection qui décrit ce qu'elle attend des individus et des organisations auxquelles ils appartiennent. Tous les adultes impliqués au Prix, indépendamment de leur nomination ou de leur rôle, doivent avoir accès au code de conduite pour les adultes impliqués au Prix (voir ci-dessous) et aux normes générales de comportement de Prix Canada et doivent les considérer comme des normes minimales de

comportement, tout en reconnaissant que d'autres normes peuvent être exigées par leur propre législation provinciale ou par les politiques établies par leur propre organisation.

Le code de conduite est applicable aux situations en personne, en ligne, dans les médias sociaux et virtuelles. Ce code de conduite est mis à jour de temps à autre, conformément aux bonnes pratiques tirées de l'expérience des exploitants du Prix dans le monde entier. La présente version du code de conduite est la version 2.1 et a été publiée en novembre 2022. La version la plus récente du code de conduite peut être consultée à l'adresse suivante : www.dukeofed.org.

Toutes les organisations qui travaillent avec des participants du Prix doivent mettre en place des politiques et des procédures appropriées pour s'assurer, au minimum, qu'elles permettent aux adultes de se conformer au présent code de conduite.

	TOUJOURS		NE JAMAIS
Q	TOUJOURS traiter tout le monde avec respect	⊗	NE JAMAIS permettre des activités abusives entre jeunes (par exemple, l'intimidation)
Q	Donner TOUJOURS l'exemple que vous souhaitez que les autres suivent	(X)	NE JAMAIS avoir de contact physique ou verbal inapproprié avec les autres
Ø	TOUJOURS Planifier des activités qui impliquent des groupes de trois personnes ou plus - ou au moins qui sont à portée de vue ou d'ouïe d'autres personnes	⊗	NE JAMAIS tirer de conclusions hâtives sur les autres sans vérifier les faits
Ø	Respecter TOUJOURS le droit à la vie privée de chacun	X	NE JAMAIS exagérer ou banaliser les problèmes de maltraitance et de protection de l'enfance
Ø	TOUJOURS permettre aux jeunes d'avoir accès à d'autres personnes pour parler de leurs préoccupations éventuelles	⊗	NE JAMAIS faire preuve de favoritisme envers une personne
Q	TOUJOURS encourager les jeunes et les adultes à se sentir suffisamment à l'aise et bienveillants pour signaler les attitudes ou les comportements qu'ils n'aiment pas	(X)	NE JAMAIS faire de remarques ou de gestes suggestifs, même pour vous amuser
Ø	TOUJOURS éviter les situations qui compromettent ou sont inacceptables dans votre relation de confiance avec les jeunes	⊗	NE JAMAIS croire que "cela ne pourrait jamais m'arriver"
Ø	Souvenez-vous TOUJOURS que quelqu'un d'autre peut mal interpréter vos actions, même si elles sont bien intentionnées		
Ø	TOUJOURS reconnaître que la prudence est de mise, même dans les moments délicats, comme dans le cas de l'intimidation, du deuil ou des abus		

Si vous êtes inquiets		Que faire si Si un jeune vous dit qu'il est négligé, maltraité ou abusé, vous devez :	
1.	informez immédiatement votre supérieur hiérarchique ou une autre personne d'autorité	1.	veiller à ce qu'ils puissent s'exprimer sans être interrompus et acceptez ce qu'il dit
2.	notez soigneusement ce dont vous avez été témoin, ce que vous avez entendu ou ce que l'on vous a dit	2.	être compréhensif et rassurant - ne donnez pas votre avis
3.	indiquez l'heure et la date ainsi que les noms complets des personnes impliquées	3.	lui dire que vous essayerez de l'aider mais que vous devez transmettre l'information
4.	transmettez vos notes à votre supérieur hiérarchique ou à une autre personne d'autorité dès que possible.	4.	noter soigneusement ce qui a été dit en utilisant les mots exacts
		5.	indiquer l'heure et la date ainsi que les noms complets des personnes impliquées
		6.	prévenir immédiatement votre chef de groupe ou une autre personne d'autorité

2.4 Code pour les exploitants du Prix

Outre les dix principes directeurs, il existe trois critères auxquels tous les détenteurs de licence du Prix doivent se conformer. Ces critères concernent les principes d'exploitation du Prix, le code de bonnes pratiques et la participation réciproque.

2.4.1 Les principes d'exploitation

- Les participants doivent être âgés de 14 à 24 ans. *
- Le cadre du Prix comprend les quatre volets obligatoires : service, habiletés, condition physique et voyage d'aventure.
- Il existe trois niveaux du Prix : Bronze (pour les 14 ans et plus), Argent (pour les 15 ans et plus) et Or (pour les 16 ans et plus)*.
- La durée minimale de participation des participants directs pour obtenir un Prix est de six mois (26 semaines) pour le prix Bronze, de 12 mois (52 semaines) pour le prix Argent et de 18 mois (78 semaines) pour le prix Or.
- Au prix Or, les participants doivent entreprendre un projet Or loin de chez eux.

^{*} Certains exploitants nationaux du Prix permettent aux jeunes qui participent au Prix à l'école de commencer avant leur 14e anniversaire. Cela permet aux jeunes de commencer leur parcours avec leurs pairs. Au Canada, le jeune doit être âgé d'au moins 13,5 ans. Les jeunes qui ont terminé le niveau précédent peuvent commencer le niveau suivant sans délai, même s'ils n'ont pas encore atteint l'âge minimum requis pour l'entrée directe.

2.4.2 Le code de bonnes pratiques

Tous les exploitants du Prix doivent :

- maintenir des normes comparables en matière d'exploitation du Prix international du Duc d'Édimbourg.
- administrer le Prix de manière équitable et impartiale à tous égards.
- veiller à ce que le Prix soit ouvert à tous, dans le respect des limites d'âge.

2.4.3 Participation réciproque

Tous les exploitants du Prix acceptent, dans la mesure où la législation nationale le permet, de permettre aux participants d'autres exploitants détenteurs d'une licence de transférer leur participation et de reconnaître la validité des réalisations enregistrées par d'autres exploitants du Prix ou d'autres partenaires.

2.5 Responsabilités des adultes exploitant le Prix

Les centres du Prix et les partenaires d'exploitation ont la responsabilité de veiller à ce que les activités directement gérées par votre organisation se déroulent dans un environnement sécuritaire. Pour que la sécurité soit une priorité, il est essentiel que les procédures de gestion des risques et d'urgence de votre organisation soient claires et toujours suivies par tous les adultes impliqués dans l'exploitation du Prix.

Conformément aux conditions et exigences lors de l'adhésion des participants, il incombe au centre du Prix d'informer les participants et les parents/tuteurs que la participation au Prix est volontaire et comporte des risques inhérents. Le participant/parent/tuteur est responsable de veiller à ce que des précautions raisonnables et des protocoles de sécurité **soient** pris ou mis en œuvre pour assurer la sécurité et le bien-être du participant dans toutes les activités menées.

	Les responsabilités du coordonnateur du Prix sont les suivantes :
Ø	agir en tant que contact principal entre son organisation et Prix Canada
Ø	mettre en place et administrer le Prix au sein du centre du Prix, en veillant à ce que les participants vivent une expérience sécuritaire et agréable
Ø	sensibiliser et promouvoir activement le Prix au sein de son organisation
Ø	soutenir et recruter des chefs de groupe et d'autres adultes qui soutiennent le Prix dans son organisation
Ø	veiller au respect de tous les aspects du contrat avec le Prix
Ø	superviser l'utilisation du carnet virtuel du participant (CVP) par les participants et les chef de groupe et veiller à ce que le compte du centre Prix sur le CVP soit à jour
Ø	obtenir et maintenir le soutien permanent de la direction de l'organisation envers le Prix
Ø	organiser les activités liées au Prix, y compris les célébrations des prix Bronze et Argent, afin de reconnaître les réalisations des participants qui ont obtenu leur Prix

	Les responsabilités du chef de groupe sont les suivantes :
Ø	assurer la mise en œuvre d'un cadre du Prix de haute qualité pour les jeunes de leur groupe du Prix
Ø	gérer la mise en place d'un cadre du Prix sécuritaire et agréable pour les participants de leur groupe
Ø	soutenir les participants dans leur inscription, dans le choix des activités pour leur Prix et aider les participants à fixer des délais et des objectifs appropriés
Ø	encourager les participants à participer régulièrement aux activités qu'ils ont choisies et à s'efforcer d'achever leur Prix dans les délais impartis
Ø	encourager les participants et, dans certains cas, aider à coordonner certains aspects de leurs activités du Prix
Ø	gérer les profils des participants dans le carnet virtuel du participant
Ø	maintenir une bonne communication avec le coordonnateur du Prix et lui rendre compte de toutes les questions relatives à son groupe du Prix et à ses participants.
Ø	établir et maintenir une bonne communication avec les parents/tuteurs des participants en ce qui concerne les plans, les réunions et les événements
Ø	promouvoir activement le Prix au sein de l'organisation et de sa communauté

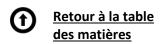
2.6 Plaintes et rapports d'incidents

Votre organisation doit avoir mis en place des procédures et des politiques d'urgence. En outre, vous devez veiller à ce que des procédures d'intervention d'urgence spécifiques et dédiées soient élaborées pour le voyage d'aventure et vous assurer que tous les adultes et les jeunes impliqués en ont connaissance. Normalement, ces procédures doivent être conformes aux procédures et politiques d'urgence plus générales de votre organisation.

Le centre du Prix doit signaler dans les plus brefs délais au directeur général de Prix Canada tout incident, toute plainte ou toute réclamation légale possible concernant le Prix.

Si une plainte ou un problème ne peut être résolu entre le plaignant et le centre du Prix ou le bureau du Prix, il convient de suivre la procédure suivante :

- 1. transmettre la plainte au bureau national
- 2. le bureau national désignera un membre du personnel compétent pour trouver une solution
- 3. le membre du personnel désigné accusera réception de la plainte et la confirmera dans les 5 jours ouvrables
- 4. le bureau national s'efforcera de résoudre la plainte dans un délai d'un mois
- 5. tout résultat sera communiqué par écrit afin de garantir que tous sont correctement informés et que toute révision ou mesure corrective est mise en œuvre



①	Chapitre 3 : Cadre du Prix et exigences		
3.1	Introduction	3.5	Adhésions des participants
3.2	<u>Le cadre du Prix</u>	3.6	Le carnet virtuel du participant
3.3	Conditions d'âge des participants		
3.4	Exigences temporelles de participation		

Ce chapitre présente le cadre du Prix et les exigences, y compris les objectifs de chaque volet, l'âge et le temps requis pour chaque niveau. Il passe également en revue le processus d'adhésions des participants et l'utilisation du carnet virtuel du participant.

3.2 Le cadre du Prix

Le cadre du Prix est la structure permanente du Prix qui n'a guère changé depuis sa création en 1956. Un résumé des niveaux et des volets du Prix est présenté ci-dessous.

	Niveaux du Prix	
\$ T	W T	w j
Bronze Pour les plus de 14 ans. Participation minimale de 26 semaines.	Argent Pour les plus de 15 ans. Participation minimale de 52 semaines.	Or Pour les plus de 16 ans. Participation minimale de 78 semaines.

	Volets du Prix				
À chaque n	À chaque niveau, le Prix comporte quatre volets conçus pour offrir un programme équilibré de				
développei	ment personnel et de défis. Chaque participant est encouragé à choisir une activité unique				
pour chaqu	ue volet du Prix. Les volets du Prix sont les suivants :				
	Service: apprendre à fournir un service volontaire utile. Apporter une contribution				
	positive à la société et faire preuve de responsabilité sociale.				
	Condition physique : amplifier la participation aux loisirs physiques et l'amélioration des				
K~	performances. Promouvoir un mode de vie sain pour une santé mentale et un bien-être				
	physique positifs.				
	Habiletés: pratiquer le développement des intérêts personnels, de la créativité et des				
	compétences pratiques. Élargissement des capacités, augmentation des compétences et				
	de la confiance en soi.				
N	Voyage d'aventure : encourager l'esprit d'aventure et de découverte tout en planifiant et				
<i>-</i> €6-	en entreprenant un voyage en équipe. Développer l'autonomie et surmonter les défis de				
	la vie réelle en équipe.				
	Projet Or : élargir son expérience en vivant et en travaillant avec d'autres personnes dans				
*1	un environnement résidentiel. Séjourner dans un environnement inconnu, participer à un				
	projet intéressant et nouer de nouvelles relations. Ce volet n'est requis qu'au prix Or.				

3.3 Conditions d'âge des participants

Le Prix est accessible aux jeunes âgés de 14 à 24 ans. Si un participant n'est pas en mesure d'achever son Prix avant son 25e anniversaire en raison d'une maladie, d'un accident ou d'autres circonstances inévitables, une demande de prolongation doit être présentée auprès du bureau national.

L'âge minimal des participants directs et qui continuent à chaque niveau est le suivant :				
Niveau	Les entrées directes (ceux qui n'ont pas terminé le niveau précédent) :	Les participants qui continuent au prochain niveau		
Bronze	14	N/A		
Argent	15	14.5		
Or	16	15		

- Au prix Bronze Une certaine discrétion est permise si un jeune de moins de 14 ans fait partie d'un groupe de pairs dont la majorité est âgée de 14 ans ou plus et qu'il souhaite commencer son prix Bronze avec ses pairs. Au Canada, le carnet virtuel du participant permettra aux participants âgés d'au moins 13 ans et 6 mois de s'inscrire.
- Au prix Argent Les jeunes qui ont terminé leur prix Bronze peuvent commencer leur prix Argent sans délai, même s'ils n'ont pas encore 15 ans. Une certaine discrétion est permise si un jeune de moins de 15 ans fait partie d'un groupe de pairs dont la majorité travaille sur leur prix Argent et souhaite commencer son prix Argent avec ses pairs. Au Canada, le carnet virtuel du participant permettra aux participants âgés de plus de 14 ans et 6 mois de s'inscrire.

 Au prix Or - L'âge d'entrée directe au prix Or est de 16 ans. Les participants qui ont achevé le prix Argent peuvent commencer leur prix Or sans délai, même s'ils n'ont pas encore 16 ans. Les participants ne peuvent pas obtenir leur prix Or avant d'avoir au moins 16 ans.

3.4 Exigences temporelles de participation

Le Prix, étant un défi individuel, encourage les participants à travailler à leur propre rythme et à faire preuve d'un engagement régulier et continu sur une certaine période. Le Prix est considéré comme un marathon et non comme un sprint. Sous réserve de la limite d'âge maximale, les participants peuvent prendre autant de temps qu'ils le souhaitent. Ils sont toutefois encouragés à poursuivre leur travail plutôt que de l'abandonner pendant un certain temps.

Dans les volets service, habiletés et condition physique, les participants sont tenus de participer régulièrement à l'activité qu'ils ont choisie. Le Prix ne peut pas être obtenu dans un laps de temps plus court en travaillant plus intensément - les activités entreprises doivent être formatrices et permettre au jeune de se prouver à lui-même ce qu'il peut accomplir à force de persévérance et d'engagement.

Il n'existe pas de règle absolue quant à ce qui est considéré comme une participation régulière, car le temps consacré à une activité dépend de nombreux éléments, notamment de l'activité elle-même et de la situation du participant.

En moyenne, les participants consacrent une heure par semaine à l'activité qu'ils ont choisie. Une heure par semaine est également le temps qui doit être consigné dans le carnet virtuel du participant (ou équivalent). Une heure par semaine ou deux heures par quinzaine sont habituelles ; une participation moins fréquente doit être discutée et approuvée par le chef de groupe du participant.

Si les participants font une pause de plus de quatre semaines, ils devront ajouter des semaines supplémentaires à leur nombre total de semaines. Si les participants doivent arrêter de travailler sur leur Prix, ils ne sont pas pénalisés et ne perdent pas les progrès déjà enregistrés dans le CVP. Les participants devront s'adresser à leur chef de groupe pour mettre à jour leur plan pour compléter le Prix.

Niveau	Condition physique	Habiletés	Service	Concentration (applicable aux participants en entrée directe)	Voyage d'aventure**
Bronze	13 semaines	13 semaines	13 semaines	Tous les participants doivent effectuer 13 semaines supplémentaires dans un des volets suivants : condition physique, habiletés ou service.	2 jours + 1 nuit
Argent	26 semaines	26 semaines	26 semaines	Les participants qui ne sont pas médaillés du prix Bronze doivent effectuer 26 semaines supplémentaires dans un des volets suivants : condition physique, habiletés ou service.	3 jours + 2 nuits
Or*	52 semaines	52 semaines	52 semaines	Les participants qui ne sont pas médaillés du prix Argent doivent effectuer 26 semaines supplémentaires dans un des volets suivants : condition physique, habiletés ou service.	4 jours + 3 nuits

^{*}Plus l'exigence supplémentaire d'un projet Or de 5 jours / 4 nuits au prix Or.

3.5 Adhésions des participants

L'adhésion au Prix se fait d'un commun accord entre le participant et son chef de groupe ou un autre adulte compétent du centre du Prix, par exemple le coordonnateur du Prix. Tous les participants doivent s'inscrire sur le carnet virtuel du participant.

Seules les activités entreprises après l'inscription d'un jeune peuvent compter pour son Prix. Le chef de groupe et le participant doivent discuter et se mettre d'accord sur la date de départ afin de s'assurer que le participant dispose d'un plan solide et que toutes ses activités et tous ses engagements sont pris en compte.

3.6 Le carnet virtuel du participant

Le carnet virtuel du participant (CVP) est le système de gestion du Prix en ligne qui doit être utilisé par tous les centres du Prix. Le CVP permet à votre organisation de suivre les progrès de vos participants et de les maintenir sur la bonne voie pour l'obtention de leur Prix. Le CVP fournit également des rapports contenant des statistiques sur l'exploitation du Prix dans votre organisation. Des guides d'utilisation et des formations sur l'utilisation du CVP sont disponibles pour les adultes qui exploitent le Prix.

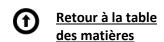
Lorsque les participants et les chefs de groupe s'impliquent pour la première fois dans le Prix, ils doivent

^{**}Tous les voyages d'aventure doivent comprendre une préparation, un entraînement et un voyage préparatoire. Voir le volet voyage d'aventure (<u>chapitre 8</u>) pour plus d'informations sur la durée et les exigences de chaque niveau.

créer un profil dans le CVP <u>www.onlinerecordbook.org.</u>

3.6.1 Aperçu des rôles et responsabilités au sein du CVP

Rôle	Responsabilités au sein du CVP
Membre du personnel du Prix	 approuver la création des centres du Prix approuver les comptes des coordonnateurs du Prix et des chefs de groupe extraire des rapports à des fins de gestion vérifier les Prix soumis
Coordonnateur du Prix	 gérer les informations sur les chefs de groupe et les participants gérer les informations sur le centre du Prix et veiller à ce que le compte soit mis à jour régulièrement extraire des rapports et des statistiques à des fins de gestion
Chef de groupe	 approuver/réviser les activités, les objectifs et les évaluateurs suivre les progrès des participants mettre en place des événements du voyage d'aventure (le cas échéant) et établir un lien avec les participants examiner et donner votre accord initial pour l'approbation des Prix des participants
Participant	 s'inscrire sur le CVP. définir les activités, les objectifs et les évaluateurs pour chaque volet mettre à jour les preuves pour chaque volet, y compris les entrées d'activité régulières et les rapports de l'évaluateur



1	Chapitre 4 : Orientation pour les participants au Prix		
4.1	Introduction	4.7	Rapport des activités
4.2	Orientation des participants	4.8	<u>Changer d'activité</u>
4.3	Planification et préparation d'une activité	4.9	<u>L'achèvement d'un volet</u>
4.4	Recherche d'évaluateurs	4.10	Autorisation d'un Prix
4.5	<u>Définition des objectifs d'un volet</u>	4.11	Passage au prochain niveau du Prix
4.6	Ajout des entrées	4.12	Transfert d'un participant

De nombreux jeunes disent que, plus que quiconque, c'est leur chef de groupe qui les a incités à aller jusqu'au bout de leur parcours, ce qui démontre le rôle clé que joue le chef de groupe dans le parcours d'un participant. Ce chapitre se concentre sur le rôle que jouent les adultes, en particulier les chefs de groupe et les évaluateurs, dans l'accompagnement et le soutien d'un jeune tout au long de son parcours, ainsi que sur les résultats et l'impact de ce soutien sur le jeune.

Comprendre le caractère unique et les avantages du Prix, ainsi que l'impact qu'il a sur la vie des jeunes, nous aide à apprécier la valeur du mentorat et de l'accompagnement des jeunes tout au long de leur parcours.

4.2 Orientation des participants

Une fois que le participant a été inscrit au Prix, il a besoin d'être guidé par un adulte qui comprend le Prix et qui peut lui prodiguer conseils et encouragements. C'est le rôle du chef de groupe. Le chef de groupe doit comprendre les exigences du Prix, les volets, les niveaux et, surtout, aider le participant à se fixer des objectifs ambitieux et à les atteindre.

Être chef de groupe, c'est avant tout être le mentor d'un jeune. De nombreux chefs de groupe sont également enseignants et déclarent qu'ils utilisent un ensemble de compétences différent lorsqu'ils travaillent avec des jeunes dans le cadre du Prix, que lorsqu'ils travaillent dans une salle de classe. Ils nous disent qu'ils ont tendance à encadrer plutôt qu'à donner des instructions, à faciliter et à guider les jeunes pour qu'ils prennent leurs propres décisions et à encourager une réflexion active sur l'apprentissage en cours.

Le chef de groupe doit rester en contact avec ses participants tout au long de leur Prix ou, si le participant passe à un autre niveau ou à un autre centre du Prix, s'assurer qu'il est en contact avec un autre chef de groupe. En tant que mentor, de nombreux chefs de groupe rencontrent régulièrement les participants de leur groupe et communiquent avec eux. En plus de guider et d'encadrer leurs participants, les chefs de groupe doivent aider les participants à trouver des activités stimulantes et des évaluateurs appropriés.



Le processus suivi par le chef de groupe et le participant lors de la réalisation de chaque volet est un cycle de planification-réalisation-bilan de l'activité. Le participant est impliqué tout au long de ce processus, et le chef de groupe et l'évaluateur le guident et l'encadrent du début à la fin. Leurs rôles sont particulièrement importants pour s'assurer que le participant se fixe des objectifs réalisables dès le départ et qu'il réfléchit à l'impact de son activité. Ces objectifs doivent être réalisables dans le délai imparti par le Prix et tenir compte des capacités de départ du participant.

4.3 Planification et préparation d'une activité

Pour commencer le Prix, les participants doivent travailler avec leur chef de groupe pour choisir leurs activités dans tous les volets et établir un plan réalisable et réaliste pour commencer à réaliser leurs activités. Il n'y a pas de programme fixe ou de norme commune à atteindre. Il s'agit plutôt d'objectifs personnels à fixer et à atteindre. Les participants doivent choisir des activités qui les intéressent et qui sont susceptibles d'être poursuivies pendant une période prolongée.

Le développement de l'esprit d'initiative est un élément clé de l'implication des participants dans le Prix. Les participants sont responsables de la création de leur propre cadre du Prix. Ils doivent tenir compte des coûts, du lieu et des choix, des exigences en matière de déplacement et de la disponibilité d'évaluateurs appropriés pour chaque volet du Prix. Les chefs de groupe apportent leur soutien et leurs conseils aux participants, en particulier lorsqu'ils choisissent des activités et fixent des objectifs.

Dans la mesure du possible, les idées doivent venir des participants, le chef de groupe jouant le rôle de facilitateur. Certains centres du Prix peuvent toutefois avoir des activités préférées pour les participants, telles que la participation à une certaine activité ou le soutien à des événements organisés par le centre du Prix. Le chef de groupe ou le centre du Prix est habilité à approuver en dernier ressort toutes les activités et tous les évaluateurs d'activités.

Chaque activité doit :

- se concentrer sur les résultats globaux du volet dont elle relève
- se concentrer sur une activité spécifique avec un objectif SMART identifié plutôt que sur des activités ponctuelles

- refléter les capacités et l'expérience du participant
- être progressive et permettre au participant de démontrer qu'il a atteint ses objectifs au cours d'une période donnée
- utiliser des méthodes de travail sécuritaires et appropriées et se conformer aux exigences légales

Les participants peuvent se retrouver avec un plan d'action défini après la première réunion d'information ou devoir effectuer des recherches pour obtenir plus de détails. Les chefs de groupe doivent aider les participants, si nécessaire, mais ne doivent pas effectuer le travail à leur place. N'oubliez pas que le Prix est avant tout le parcours du participant.

En aidant un jeune à choisir ses activités pour chaque volet, le chef de groupe doit l'encourager à sortir de sa zone de confort et à trouver des activités stimulantes et agréables. Dans le volet du voyage d'aventure, l'objectif et la nature du voyage doivent être convenus par l'équipe et son superviseur du voyage d'aventure, ainsi que par son évaluateur du voyage d'aventure.

En fonction des activités choisies pour les différents volets - en particulier pour les volets voyage d'aventure et service - les participants peuvent être amenés à suivre une formation pour assurer leur propre sécurité et celle des autres. Le temps consacré à la formation obligatoire doit être intégré dans les objectifs/entrées des participants et peut compter dans le nombre total de semaines/heures requis pour ce volet.

4.3.1 Activités au sein d'un groupe

À l'exception du projet Or et du volet voyage d'aventure, qui doivent être entrepris avec d'autres personnes, les participants peuvent suivre l'activité choisie seuls ou au sein d'un groupe. Dans les volets service, condition physique et habiletés, c'est le travail et l'effort de chaque participant qui comptent. Dans ces volets, les objectifs des participants doivent toujours être basés sur ce qu'ils veulent personnellement atteindre et sur ce qu'ils contrôlent plutôt que sur ce qu'ils veulent/espèrent que l'équipe atteigne. Si un groupe ne fonctionne que pendant un certain temps ou s'arrête, le participant peut ajouter une autre activité au volet pour s'assurer que le temps requis est atteint.

4.4 Recherche d'évaluateurs

Pour chaque volet du Prix, les participants doivent trouver un évaluateur adulte qui connaît bien l'activité en question et qui peut les aider à se fixer des objectifs individuels stimulants et réalistes et leur offrir des conseils appropriés. Les évaluateurs doivent également comprendre les exigences du volet du Prix qu'ils vérifient, mais ils n'ont pas besoin de suivre une formation spécifique au Prix.

Les participants doivent choisir un évaluateur différent pour chaque activité du Prix. Les évaluateurs ne peuvent pas être des membres de la famille immédiate. Souvent, l'évaluateur est une personne que le participant connaît déjà : un enseignant à l'école ou en dehors, un coordonnateur de bénévoles, un formateur ou un entraîneur, un membre de la communauté ou un ami de la famille. Un évaluateur peut enseigner directement à un participant ou le superviser dans son activité, mais il peut aussi être quelqu'un vers qui un participant se tourne pour obtenir des conseils et poser des questions, même s'il n'est pas directement impliqué dans l'activité. Les participants qui ne savent pas à qui demander d'être leur évaluateur sont encouragés à faire appel à leurs réseaux pour voir si quelqu'un qu'ils connaissent

peut les mettre en contact avec quelqu'un qui conviendrait.

Les chefs de groupe déterminent si l'évaluateur proposé convient à l'activité choisie par le participant. Il incombe au parent ou au tuteur (si le participant est âgé de moins de 18 ans) de s'assurer qu'il satisfait à toutes les exigences en matière de risque ou de protection de l'enfance (voir le <u>chapitre 2 Politique de protection de la jeunesse et code de conduite</u>) applicables à son centre du Prix ou à son pays.

Au minimum, un évaluateur doit :

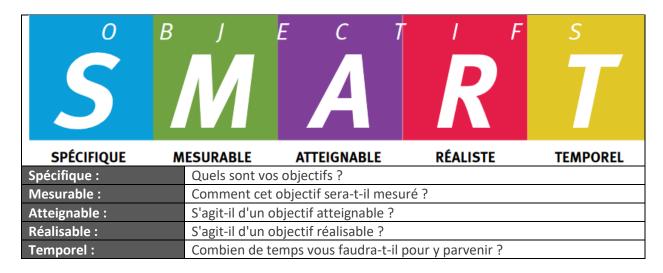
- aider les participants à se fixer un objectif SMART personnellement stimulant
- être disponible pour assurer le suivi, le mentorat et le soutien continu du participant
- soumettre un bref rapport sur les progrès réalisés par le participant une fois que le nombre de semaines requis a été atteint

4.5 Définition des objectifs d'un volet

La fixation d'objectifs réalistes et réalisables par les participants est essentielle pour leur permettre d'entreprendre des activités utiles et stimulantes. La fixation d'objectifs bien définis dès le départ motive les participants à s'engager dans chaque volet et à les terminer.

Les chefs de groupe examineront tous les objectifs soumis sur le CVP et pourront les approuver ou les renvoyer au participant pour qu'il les révise si nécessaire. Les participants ne pourront pas commencer à entrer les heures tant que leur chef de groupe n'aura pas approuvé l'objectif et l'évaluateur qu'ils ont soumis. Le chef de groupe et l'évaluateur ont donc un rôle crucial à jouer en aidant le participant à se fixer des objectifs appropriés dès le départ. La définition des objectifs doit être dirigée par le participant et effectuée en consultation avec le chef de groupe et l'évaluateur.

Un objectif solide décrit ce que le participant veut atteindre, ainsi que la manière et le moment où il y parviendra. Par exemple, "jouer du piano" est un objectif qui se contente d'expliquer l'activité ; un objectif plus SMART serait "jouer du piano à un certain niveau et se produire au concert musical de l'école à une date précise".



Les objectifs doivent être revus périodiquement dans le cadre d'une discussion entre le participant, le chef de groupe et l'évaluateur. Le cas échéant, les objectifs doivent être révisés afin que le participant reste motivé pour terminer son activité et n'ait pas l'impression d'abandonner parce que la tâche est trop difficile.

4.6 Ajout des entrées

À l'aide du carnet virtuel du participant, et avec les conseils de son chef de groupe, le participant enregistre l'objectif ou les objectifs de son volet, consigne chaque activité hebdomadaire et télécharge tout élément de preuve à l'appui.

Les participants doivent être encouragés à décrire leurs progrès personnels vers leur objectif dans leur entrée et à y réfléchir :

- Qu'ont-ils *prévu de* faire ?
- Ce qu'ils ont réellement fait ?
- Qu'est-ce qui s'est bien passé?
- Qu'est-ce qui peut être *amélioré la* semaine prochaine ?

Les participants devront ajouter des entrées à leurs activités jusqu'à ce qu'ils aient effectué le nombre d'heures requis. Encourager les participants à prendre l'habitude d'ajouter des entrées à leurs activités leur permettra de réussir à obtenir leur Prix.

4.7 Rapport des activités

L'évaluateur et le participant doivent revoir chaque activité de temps en temps pour donner au participant l'occasion de soulever des questions ou des préoccupations et de réfléchir à son objectif et à son apprentissage. À la fin d'un volet, un rapport final doit être effectué avec le participant et l'évaluateur. Il s'agit de passer en revue l'ensemble du processus en revenant sur ce qui s'est passé, ce que le participant a ressenti et ce qu'il a appris de l'expérience. Les participants doivent également être encouragés à se tourner vers l'avenir pour voir comment ils peuvent appliquer ce qu'ils ont appris dans leur activité à leur situation de vie, et comment tirer profit de leur expérience.

Le chef de groupe ou l'évaluateur peut se référer spécifiquement aux résultats et impacts du Prix et discuter avec le participant de la manière dont son expérience s'y rapporte. Par exemple, le voyage d'aventure d'un participant peut être directement lié à l'impact 5 : l'environnement, dans la mesure où son voyage l'a sensibilisé aux questions environnementales.

4.8 Changement d'activité

Les participants devraient idéalement choisir une activité par volet, mais si cela n'est pas possible pour une raison quelconque, ils peuvent convenir avec leur chef de groupe d'une deuxième activité. Il appartient au chef de groupe de discuter avec les participants de la raison de leur changement. S'il estime que le participant n'a pas de raison valable, il doit lui rappeler les principes de persévérance et de développement qui sous-tendent le Prix afin de l'aider à progresser dans l'activité qu'il a choisie.

L'idéal est que le participant choisisse une activité appropriée dans chaque volet, qu'il s'y consacre

pendant au moins la durée minimale requise, qu'il s'améliore et qu'il finisse par développer un intérêt et un sentiment d'accomplissement tout au long de sa vie. Les participants doivent être encouragés à tendre vers cet idéal.

Le carnet virtuel du participant autorise jusqu'à trois activités dans les volets service, condition physique et habiletés. Les activités peuvent également être supprimées si nécessaire.

4.9 L'achèvement d'un volet

Les participants exercent leur activité et s'efforcent d'atteindre leur objectif. Une fois qu'ils ont poursuivi leur activité pendant la période minimale et qu'ils ont fait preuve d'engagement et d'amélioration, ils font approuver leur activité par leur évaluateur. Après avoir passé le temps nécessaire dans le volet et rempli un rapport d'évaluateur, le participant devra faire examiner le volet par son chef de groupe pour approbation finale.

Le chef de groupe doit s'assurer que ces critères sont remplis pour autoriser le volet d'un participant :

- un objectif SMART approprié pour le volet a été fixé et atteint
- Les entrées montrent clairement les progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif
- le nombre de semaines/heures requis pour le volet a été atteint
- le participant a soumis un rapport d'évaluation dûment rempli pour l'activité/le volet (chaque volet doit avoir un évaluateur adulte différent qui n'est pas un membre de la famille)

Si l'un de ces critères n'est pas respecté, le chef de groupe révise le volet et indique clairement au participant ce qui manque. Le participant devra réviser son Prix et le soumettre à nouveau pour approbation.

4.10 Autorisation d'un Prix

Les participants se qualifient pour un niveau du Prix lorsqu'ils ont terminé les quatre volets (cinq pour le prix Or) et que leur réalisation (durée, heures, efforts réguliers et progrès vers l'objectif) est confirmée par leur chef de groupe. L'exploitant national du Prix travaille avec les centres du Prix pour convenir, autoriser et informer les participants, par l'intermédiaire de leur chef de groupe, du moment et du lieu où ils recevront leur Prix. En général, les prix Bronze et Argent sont remis lors d'un événement local organisé par le centre du Prix, et les remises de prix Or sont organisées par le bureau national en présence d'un président d'honneur.

4.11 Passage au prochain niveau du Prix

Les participants doivent être encouragés à compléter tous les volets de leur niveau actuel avant de passer à un autre niveau. Le Prix consiste à atteindre les objectifs personnels que le participant se fixe dans tous les volets, et non pas simplement à compter le nombre d'heures consacrées à une activité spécifique. S'il s'avère difficile de terminer l'ensemble des volets dans un délai raisonnable, le participant peut commencer n'importe quel volet du niveau suivant, à condition de :

• avoir complété ce volet dans leur niveau en cours

- avoir atteint l'âge minimum pour le nouveau niveau
- ne pas travailler pas sur les trois niveaux en même temps

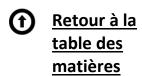
Les participants doivent être invités par leur chef de groupe ou leur coordonnateur du Prix à s'inscrire au niveau suivant dans le CVP pour commencer à adhérer au niveau suivant.

4.12 Transfert d'un participant

Il peut arriver qu'un participant déménage d'un centre du Prix à un autre - ou même d'un pays à un autre ; dans ces circonstances, le participant peut être en mesure de poursuivre son Prix s'il déménage dans un pays qui exploite le Prix. Dans certains cas, il se peut qu'un exploitant national du Prix ne dispose pas d'un centre du Prix dans lequel un participant peut être transféré. Une procédure est suivie, que le participant entreprenne ou transfère son Prix au sein d'un exploitant national du Prix (NAO) ou d'un centre du Prix indépendant (IAC).

Si un participant doit être transféré, le bureau local du prix doit être contacté avec les informations suivantes :

- nom du participant et courriel
- centre du Prix actuel
- nouveau centre du Prix (et pays le cas échéant)
- nouveau chef de groupe



1	Chapitre 5 : Le volet service			
5.1	Introduction	5.4	<u>Exigences</u>	
5.2	Objectif et éthos	5.5	Exemples d'activités	
5.3	Résultats et avantages			

Ce volet du Prix permet aux jeunes de se sentir davantage valorisés par le service volontaire et l'aide qu'ils ont apportés aux autres et à leur communauté. La possibilité d'effectuer un service volontaire sur une longue période permet aux jeunes de constater et d'expérimenter les avantages que leur service apporte aux autres et les encourage à devenir des citoyens plus actifs et engagés. Le fait de rendre service aux autres développe également l'humanité et le caractère d'un jeune, ce qui lui permettra de continuer à se développer de manière positive.

5.2 Objectif et éthos

Ce volet vise à donner aux participants un sentiment de compassion, à les aider à devenir des citoyens plus actifs et engagés, jouant leur rôle dans le renforcement et l'amélioration de leur communauté. Les participants doivent entreprendre une activité en donnant de leur temps pour aider les autres, qu'il s'agisse de personnes, de la communauté, de l'environnement ou d'animaux, et doivent apprendre et tirer profit de leur service.

L'activité choisie doit être axée sur la prestation de services aux autres ou sur une contribution significative à la communauté. Comme pour tous les volets du Prix, les participants apprennent par la pratique, conformément à la méthodologie du Prix, à savoir l'apprentissage par l'expérence. En entreprenant un service de manière régulière sur une certaine période, plutôt que sur une période courte et concentrée, on espère que le jeune développera un engagement et un lien avec le service volontaire et l'engagement communautaire tout au long de sa vie.

5.3 Résultats et avantages

Les avantages spécifiques dépendent évidemment du type de service choisi. Voici quelques-uns des avantages généraux du volet service :

- développer la patience, la tolérance et la compassion d'un individu
- surmonter l'ignorance, les préjudices, la peur et l'apathie
- sensibiliser le participant aux besoins et aux problèmes des autres
- développer les compétences sociales et le développement personnel
- développer le leadership du participant
- développer la confiance en soi et aux autres.

- faire une différence dans la vie des autres
- accepter la responsabilité de s'engager auprès des autres
- rencontrer des gens de divers milieux
- développer une habitude d'engagement communautaire
- développer un sentiment de satisfaction d'avoir aidé les autres
- établir des relations avec d'autres personnes de générations différentes.

5.3 Exigences

Le service est un volet du Prix où les participants auront un impact réel sur la vie d'autres personnes ainsi que sur leur propre vie. Il est donc important que les participants soient correctement préparés afin que cet impact soit positif et, de préférence, durable. L'objectif des participants doit être axé sur ce qu'ils feront pour leur communauté ou sur la manière dont ils aideront les autres, au lieu de se concentrer uniquement sur leur propre développement personnel. L'activité de service doit être différente des autres volets du Prix afin de garantir un programme équilibré.

PLANIFICATION	Le participant, le chef de groupe ou l'évaluateur discutent des attentes, fixent un
	objectif et suivent toute formation nécessaire, telle qu'un cours de premiers soins,
	avant d'effectuer le service choisi. Cette formation peut être intégrée à l'objectif
	du participant et ne comptera pas pour plus d'un tiers du temps requis.
RÉALISATION	Le participant réalise l'activité de service en respectant le temps imparti et le chef
	de groupe rappelle au participant qu'il doit ajouter ses entrées régulièrement,
	faire le point avec son évaluateur et télécharger les preuves dans le carnet virtuel
	du participant.
BILAN	Une fois que le participant a terminé l'activité, l'a révisée et l'a fait approuver par
	son évaluateur, il la soumet pour vérification finale par son chef de groupe. La
	participation accrue à la vie civique est un impact reconnu du Prix et contribue à
	développer le sens de l'estime de soi du participant, à le sensibiliser aux questions
	sociales et à l'encourager à faire preuve d'empathie et de responsabilité à l'égard
	d'autrui.

5.5 Exemples d'activités

La liste des activités possibles est presque illimitée et est souvent dictée par les ressources ou les opportunités disponibles. Pour garantir l'équilibre essentiel de l'ensemble du Prix et rester en accord avec les principes directeurs du Prix, les activités choisies pour le service ne doivent pas être trop similaires à celles choisies pour les autres volets.

De nombreuses personnes et organisations offrent des possibilités de service pratique. Il s'agit notamment des travailleurs sociaux, des médecins, des chefs religieux, des écoles, des hôpitaux ou des centres de détention, des organisations caritatives, des département de la jeunesse, des groupes de protection de la nature, des autorités locales, des organisations jeunesse, des organisations de protection des animaux, des clubs de service et des agences qui travaillent à l'échelle internationale, ainsi que des organisations ou des agences non gouvernementales nationales et internationales.

Le chef de groupe doit encourager les participants à effectuer des recherches dans leur région afin d'identifier une opportunité appropriée et les activités doivent généralement entrer dans les catégories suivantes :

- implication à long terme dans la communauté
- nettoyages communautaires
- projets de protection de l'environnement et des animaux
- collecte de fonds pour des organisations caritatives ou à but non lucratif
- mentorat, coaching ou direction d'autres personnes
- organisation ou participation à des collectes de denrées alimentaires
- organisation d'actes de gentillesse au hasard dans votre communauté
- soutien aux programmes d'éducation ou de santé
- soutien ou organisation d'un projet de service communautaire
- soutien aux personnes et aux populations dans le besoin
- bénévolat dans une banque alimentaire ou un refuge local
- · bénévolat pour une organisation à but non lucratif
- bénévolat dans un hôpital, une école, une bibliothèque, un centre communautaire ou une maison de retraite
- bénévolate dans un centre religieux ou culturel
- bénévolat dans un refuge pour animaux

Si les participants ont du mal à choisir une activité ou un objectif, demandez-leur de réfléchir ensemble et orientez-les vers le site web du Prix - www.dukeofed.org - et les médias sociaux - @dukeofedcanada - pour trouver des idées.



①	Chapitre 6 : volets habiletés			
6.1	Introduction	6.4	<u>Exigences</u>	
6.2	Objectif et éthos	6.5	Exemples d'activités	
6.3	Résultats et avantages			

Le volet habiletés permet aux participants d'améliorer une compétence existante ou d'essayer quelque chose de nouveau. Comme pour les autres volets, un niveau d'engagement dans le temps pour progresser dans une habileté donne un sentiment d'accomplissement et de bien-être, ainsi que la possibilité d'améliorer l'employabilité.

6.2 Objectif et éthos

Le volet habiletés vise à encourager le développement d'intérêts personnels et de compétences pratiques. Ce volet devrait stimuler de nouveaux centres d'intérêt ou améliorer ceux qui existent déjà. Il peut s'agir de passe-temps, de compétences professionnelles ou liées à l'emploi, ou encore d'activités sociales, individuelles ou culturelles. Les participants doivent être encouragés à interagir avec des personnes qui ont de l'expérience dans l'activité en question et qui peuvent donc partager leur enthousiasme et leurs connaissances.

6.3 Résultats et avantages

Les avantages spécifiques pour le participant dépendront de l'habileté choisi, mais certains avantages sont plus généraux. Ceux-ci s'ajoutent au fait que l'activité doit être agréable et correspondre aux résultats et impacts globaux du Prix.

Avantages généraux du volet habiletés :

- découvrir et développer de nouvelles compétences ou améliorer les compétences existantes
- améliorer le bien-être personnel et social
- accroître la confiance en soi, la résilience et la détermination
- affiner la conscience de son propre potentiel
- développer des compétences de gestion du temps et de planification
- renforcer l'auto-motivation
- interagir socialement en rencontrant de nouvelles personnes et en interagissant de manière significative
- améliorer l'employabilité en acquérant des compétences professionnelles
- renforcer la créativité et la capacité d'adaptation

6.4 Exigences

Les activités de volet habiletés choisies doivent être de nature non physique afin de garantir un ensemble équilibré d'activités dans le cadre du Prix. Les participants doivent choisir une activité qu'ils trouvent intéressante et qu'ils seront capables de suivre pendant une période prolongée.

PLANIFICATION	Les participants doivent choisir une compétence qui les intéresse, qui est stimulante et qu'ils peuvent s'efforcer d'améliorer sur une période prolongée. Discutez des attentes avec les participants et aidez-les à fixer leur objectif et à trouver un évaluateur approprié. Veillez également à ce que l'activité Habiletés
	soit de nature non physique et diffère des autres activités du volet afin de garantir un programme équilibré.
RÉALISATION	Le participant réalise l'activité d'habiletés en respectant le temps imparti et le chef de groupe rappelle au participant qu'il doit ajouter ses entrées régulièrement, faire le point avec son évaluateur et télécharger les preuves dans le carnet virtuel du participant.
BILAN	Une fois que le participant a terminé l'activité, l'a révisée et l'a fait approuver par son évaluateur, il la soumet pour vérification finale par son chef de groupe. Pendant la phase d'évaluation, les participants doivent réfléchir aux compétences qu'ils ont améliorées et développées et à la manière dont elles pourraient les aider à l'avenir.

6.5 Exemples d'activités

La liste des activités possibles est presque illimitée, mais les participants doivent veiller à ne pas choisir des activités qui sont considérées, dans la terminologie du Prix, comme des activités du volet condition physiques ou du volet du service. Les activités d'habiletés choisies doivent être de nature non physique. Les types d'activités pour le volet habiletés peuvent être regroupés dans les catégories suivantes :

- art
- codage/programmation
- cuisine et pâtisserie
- conception
- ingénierie
- littéracie financière
- premiers soins
- recherche de nourriture
- apprentissage d'une langue
- méditation et réflexion personnelle
- musique
- photographie
- art oratoire
- vidéographie
- ébénisterie
- rédaction

- mécanique automobile
- leadership
- jardinage
- tricot/couture
- entrepreneurial (marketing ou création d'une entreprise)

Si les participants ont du mal à choisir une activité ou un objectif, demandez-leur de réfléchir ensemble et orientez-les vers le site Web du Prix - www.dukeofed.org - et les médias sociaux - @ dukeofedcanada - pour trouver des idées. Ce qui est important, c'est de se rappeler et de renforcer le fait qu'il n'y a pas de liste définitive et que le choix doit correspondre à la philosophie générale et aux principes directeurs du Prix. Le choix doit également refléter les circonstances propres à chaque individu et à chaque lieu.

Retour à la table des matières

1	Chapitre 7 : Volet conditions physiques		Ä	
7.1	Introduction	7.4	<u>Exigences</u>	
7.2	Objectif et éthos	7.5	7.5 Exemples d'activités	
7.3	Résultats et avantages			

Encourager les comportements sains est bénéfique non seulement pour les participants, mais aussi pour leurs communautés, que ce soit par l'amélioration de la santé ou par la participation active à des activités d'équipe. Le volet condition physique vise à améliorer la santé, le travail d'équipe, l'estime de soi et la confiance des participants. L'activité choisie doit également être envisagée en parallèle avec les autres volets du Prix, conformément aux principes directeurs du Prix.

7.2 Objectif et éthos

L'objectif de ce volet est d'encourager la participation aux loisirs physiques et de contribuer à l'amélioration des performances, de la santé et de la condition physique. Ce volet devrait encourager les participants à améliorer leurs performances physiques personnelles par l'entraînement et la persévérance dans l'activité choisie. La participation aux activités de condition physique doit être une expérience agréable, indépendamment des capacités physiques. Ce volet repose sur la conviction qu'un corps sain est une bonne fin en soi et qu'il peut souvent contribuer à développer un esprit sain.

7.3 Résultats et avantages

La pratique d'une activité physique, quelle qu'elle soit, doit être agréable et présente de nombreux avantages :

- développer un mode de vie sain
- améliorer la condition physique et le bien-être
- améliorer l'estime de soi
- interagir socialement, en particulier dans le cadre d'un sport d'équipe, mais aussi en rencontrant des personnes intéressées par une activité similaire
- renforcer l'autodiscipline, la persévérance et l'auto-motivation
- avoir un sentiment d'accomplissement
- encourager le travail d'équipe, si l'activité est un sport d'équipe
- avoir du plaisir

7.4 Exigences

Les exigences s'appliquent de la même manière à tous les jeunes, quelles que soient leurs aptitudes physiques. La participation, la persévérance et l'amélioration sont les résultats clés. Afin de préserver l'équilibre essentiel du Prix, les participants doivent veiller à ne pas choisir des activités trop semblables à celles des autres volets. Il est souvent utile, dans la mesure du possible, de s'associer à un club ou de suivre un programme de l'instance dirigeante nationale d'un sport afin de structurer l'activité. Il ne s'agit pas d'une obligation, mais cela peut être très utile pour les participants et leur chef de groupe ou évaluateur en les aidant à définir un objectif significatif et mesurable.

	,
PLANIFICATION	Les participants doivent choisir une activité physique qui les intéresse et dans
	laquelle ils peuvent montrer une amélioration sur une période prolongée.
	Discutez des attentes avec les participants et aidez-les à fixer leur objectif et à
	trouver un évaluateur approprié.
RÉALISATION	Le participant réalise l'activité de condition physique en respectant le temps
	imparti et le chef de groupe rappelle au participant qu'il doit ajouter ses entrées
	régulièrement, faire le point avec son évaluateur et télécharger les preuves dans
	le carnet virtuel du participant.
	Les participants peuvent choisir une activité physique qu'ils pratiquent seuls ou en
	équipe. Bien que le prix lui-même ne soit pas compétitif, les sports de compétition
	sont parfaitement acceptables dans le cadre du prix.
	some parrantement acceptables dans le cadre du prix.
	Dans le cas d'un sport d'équipe, c'est l'effort personnel et l'engagement de chaque
	participant qui comptent. Au sein d'une équipe sportive, les séances hebdomadaires
	d'entraînement et de compétition peuvent durer plus d'une heure et l'on attend du
	participant qu'il s'implique pendant toute la durée de la séance.
BILAN	Une fois que le participant a terminé l'activité, l'a révisée et l'a fait approuver par
	son évaluateur, il la soumet pour vérification finale par son chef de groupe. Au
	cours de la phase d'évaluation, les participants doivent réfléchir aux progrès qu'ils
	ont réalisés et à l'amélioration de leur santé et de leur bien-être.
	·

7.5 Exemples d'activités

La liste des activités possibles est presque illimitée, mais les participants doivent veiller à ne pas choisir des activités considérées, en terminologie du Prix, comme relevant du volet habiletés ou du volet service (ou du moins veiller à ce que leur programme soit équilibré). Pour l'essentiel, l'activité choisie doit être physiquement stimulante ou exigeante pour le participant.

Les types d'activités du volet condition physique peuvent être regroupés dans les catégories suivantes :

- sports d'aventure
- sports animaliers
- cyclisme
- danse
- activités de remise en forme/défis
- arts martiaux
- activités de plein air
- course à pied
- sports nautiques
- sports hivernaux
- sports d'équipe
- escalade
- randonnée
- équitation
- escalade sur paroi rocheuse
- patin

Si les participants ont du mal à choisir une activité ou un objectif, demandez-leur de réfléchir ensemble et orientez-les vers le site Web du Prix - www.dukeofed.org - et les médias sociaux - @dukeofedcanada - pour trouver des idées. Ce qu'il est important de retenir et de renforcer lors d'une discussion avec un participant, c'est qu'il n'y a pas de liste définitive et que le choix doit correspondre à la philosophie générale et aux principes directeurs du Prix. Le choix doit également refléter les circonstances individuelles et spécifiques à chaque lieu.



①	Chapitre 8 : voyage d'aventure		***	
8.1	Introduction	8.6	Supervision et évaluation	
8.2	Objectif et éthos	8.7	Évaluation des risques	
8.3	Résultats et avantages	8.8	Procédures d'urgence	
8.4	Types de voyage d'aventure	8.9	<u>Assurance</u> s	
8.5	10 exigences du voyage d'aventure			

8.1 Introduction

Prix Canada respecte l'objectif et l'éthique du voyage d'aventure tels qu'ils sont définis dans le Manuel international des chefs de groupe. Cependant, en raison de la taille géographique du pays, des différentes législations provinciales, de certains protocoles de gestion des risques et des directives en matière d'assurance, certains aspects des règles internationales sont modifiés pour s'adapter à notre contexte.

Tous ceux qui participent à la planification, à la gestion et à la diffusion du contenu éducatif des voyages d'aventure doivent suivre les politiques et procédures pertinentes définies par votre organisation et veiller à ce que tous les participants aient suivi une formation adéquate afin de disposer des aptitudes et compétences nécessaires pour entreprendre leur voyage en toute confiance.

Le <u>navigateur du voyage d'aventure</u> contient des lignes directrices, des modèles, des bonnes pratiques, des exemples et encore plus pour vous aider à accomplir avec succès et en toute sécurité chaque étape du voyage d'aventure.

8.2 Objectif et éthos

Le voyage d'aventure encourage l'esprit d'aventure et de découverte en planifiant et en entreprenant un voyage avec une petite équipe de pairs. Les équipes travaillent ensemble pour fixer un objectif clair et stimulant qui est réalisable et qui définit les activités qu'elles feront tout au long de leur voyage. Il peut s'agir de recherches, d'enquêtes ou d'explorations du monde naturel.

L'objectif principal du voyage d'aventure est le travail d'équipe à travers la planification et la réalisation des voyages préparatoires et de qualification, tout en relevant des défis réels posés par l'environnement au sens large. Le voyage d'aventure peut se dérouler en milieu urbain, rural ou sauvage. Il ne s'agit pas seulement d'un voyage en camping, les équipes peuvent choisir de découvrir des caractéristiques locales, de se déplacer à vélo entre les villes, d'explorer des sites historiques ou d'en apprendre davantage sur l'environnement. Les possibilités sont infinies !

Le voyage d'aventure exige de l'initiative, de la communication et de la persévérance. Elle procure aux équipes un sentiment d'accomplissement, d'autonomie et de découverte. Avec une formation, une planification et une supervision appropriées, le voyage d'aventure vise à sortir les jeunes de leur zone de confort en toute sécurité et à les encourager à relever de nouveaux défis au sein d'une équipe.

8.3 Résultats et avantages

- entrer en contact avec les autres, nouer des relations et améliorer les compétences interpersonnelles
- apprécier et respecter des environnements et des cultures différents grâce à l'expérience personnelle
- améliorer les compétences de prise de décision, la gestion des risques et la capacité à surmonter des défis inattendus de la vie réelle
- développer la persévérance, la détermination et le leadership
- augmenter la confiance, la créativité et la résilience
- comprendre la valeur de la responsabilité partagée pour la réussite grâce au travail d'équipe, à l'autonomie et à la coopération
- améliorer la planification, la capacité d'organisation et le souci du détail
- pratiquer la réflexion sur les performances personnelles et collectives
- participer à des aventures mémorables et à de précieuses opportunités d'apprentissage

8.4 Types de voyage d'aventure

Deux grandes catégories peuvent être sélectionnées dans le carnet virtuel du participant pour le voyage d'aventure.

Voyages d'aventure communs :				
Des options pour effectuer un voyage d'aventure communs sont disponibles à tous les niveaux. Les centres du Prix et les participants peuvent trouver des ressources et des modèles sur le site Web de Prix Canada pour les aider à planifier des voyages d'aventure communs. Les types spécifiques de voyages d'aventure communs comprennent :				
voyage d'aventure estandard : planifié directement par les participants/le centre du Prix, il peut se dérouler en milieu rural ou urbain, dans des régions sauvages.		fournisseurs d'activités ou de services formés : organisations/entreprises qui travailleront avec les centres du Prix/groupes pour planifier et réaliser un voyage dans un cadre choisi. Certains fournisseurs proposent également des options permettant aux participants de s'inscrire directement auprès d'eux.		
Voyages d'aventure virtuels :				
Les prix Bronze et Argent offrent la possibilité d'effectuer un voyage d'aventure virtuel ou semi- virtuel. Les centres du Prix peuvent consulter les guides disponibles sur le site Web de Prix Canada pour aider leurs participants à effectuer ces voyages. Les options sont les suivantes : voyage virtuel du prix Bronze voyage semi-virtuel du prix Bronze Argent				

8.4.1 Type d'activités

- apprendre à connaître l'utilisation historique des terres
- enquêter sur l'impact humain
- explorer le monde naturel
- voyager en canot
- voyager en ski de fond
- voyager à vélo
- effectuer un voyage d'aventure virtuel
- effectuer une randonnée pédestre
- voyager en kayak
- naviguer à la voile
- effectuer une randonnée en raquettes
- explorer la ville
- explorer le côté artistique d'un endroit
- voyager pour découvrir diverses cultures

8.5 10 exigences du voyage d'aventure

Le voyage d'aventure encourage l'esprit d'aventure et de découverte en planifiant et en entreprenant un voyage avec une petite équipe de pairs. Les équipes travaillent ensemble pour fixer un objectif clair et stimulant qui est réalisable et qui définit les activités qu'elles feront tout au long de leur voyage. Il peut s'agir de recherches, d'enquêtes ou d'explorations du monde naturel.

1. La taille de l'équipe du voyage d'aventure : 4-8 membres de l'équipe

- Les membres de l'équipe doivent être des pairs et travailler ensemble à chaque étape du voyage. Les équipes peuvent également comprendre des participants qui ne participent pas au Prix.
- Les membres de l'équipe peuvent travailler à différents niveaux du Prix, tant que le défi est approprié pour tous les membres de l'équipe.
- Les groupes plus importants peuvent s'organiser en cohortes plus petites afin de respecter la taille de l'équipe.
- Le voyage : planifier et entreprendre un voyage préparatoire et de qualification d'une durée appropriée, déterminée par votre niveau.
 - Tous les membres de l'équipe sont impliqués de manière égale dans chaque étape, y compris la planification et la préparation de leurs voyages.
 - Le voyage préparatoire et le voyage de qualification peuvent être combinés s'ils conviennent le mieux au type de voyage prévu.
 - Les équipes peuvent choisir de dépasser la durée minimale.

Niveau du Prix	Durée requise pour le voyage préparatoire	Durée requise pour le voyage de qualification	Nombre d'heures d'activités planifiées par jour*
Bronze	1 jour	2 jours, 1 nuit	6 heures
Argent	1 jour, 1 nuit	3 jours, 2 nuits	7 heures
Or	1 jour, 1 nuit	4 jours, 3 nuits	8 heures

^{*} Nombre d'heures d'activités planifiées par jour est le temps passé à voyager et à travailler pour atteindre l'objectif de l'équipe. Il peut s'agir d'activités telles que le voyage, la cuisine, la collecte de données, la mise en place d'hébergements, etc. Elle n'inclut pas les loisirs et le sommeil.

- Soutien des adultes : Superviseur et évaluateur du voyage d'aventure (il peut s'agir de la même personne).
 - Tous les adultes participant à l'exploitation du Prix doivent être compétents pour le type de voyage entrepris, conformément aux normes des centres du Prix, afin de garantir la sécurité des participants.
 - Les membres de la famille immédiate ne peuvent pas être évaluateurs, mais peuvent être superviseurs.
 - Le nombre d'adultes et les compétences requises pour un voyage d'aventure dépendent des activités et du lieu.
 - Le superviseur du voyage d'aventure et l'évaluateur doivent permettre à l'équipe de prendre des décisions et de résoudre des problèmes.
- 4. **Objectif de l'équipe :** tous les voyages doivent avoir un objectif SMART clairement défini pour l'équipe.
 - L'objectif est créé par l'équipe et décrit le but et le résultat souhaité du voyage.
 - Les objectifs doivent comprendre une description de ce que fait l'équipe et de ce qu'elle veut réaliser.
 - Les objectifs doivent être ambitieux et réalisables par tous les membres de l'équipe.
- Lieu: les voyages d'aventure peuvent se dérouler en tous lieux, y compris dans des endroits connus des participants.
 - L'environnement ou le terrain doit présenter un défi suffisant, en fonction du niveau du Prix, des ressources disponibles et des capacités de l'équipe.
 - Le voyage préparatoire et le voyage de qualification ne doivent pas avoir lieu exactement au même endroit.
- 6. **Moyen de transport :** Les membres de l'équipe doivent utiliser un moyen de transport qui nécessite leur propre effort.
 - Les exemples incluent le cyclisme, la marche/le fauteuil roulant, la pagaie, la voile, etc
 - Plus d'un moyen de transport peut être utilisé et tous les moyens de transport doivent être pratiqués avant le début du voyage de qualification.

Si un moyen de transport motorisé est utilisé au cours du voyage (aides à la mobilité, vélos électriques, transports en commun, etc., il doit être intégré à l'objectif de l'équipe et convenu avec le chef de groupe ou l'évaluateur. Les moyens de transport motorisés utilisés pour se rendre à un point de départ ou pour quitter un point d'arrivée ne peuvent pas être pris en compte dans le calcul du nombre d'heures d'activités planifiées par jour. Hébergement : les membres de l'équipe doivent être hébergés dans des logements simples et 7. indépendants. Tous les hébergements doivent permettre à l'équipe d'être autonome, être approuvés par les mentors adultes avec lesquels vous travaillez et être conformes aux normes de votre centre du Prix. Il peut s'agir de tentes, de yourtes, d'auberges, d'abris simples, de salles communautaires, de gymnases, de terrains, etc. Formation et préparation : l'équipe doit être formée de manière à disposer des compétences 8. appropriées pour effectuer le voyage de qualification en toute sécurité. Ce qui est effectué pour l'entraînement préparatoire doit permettre à l'équipe d'accomplir en toute sécurité le voyage qu'elle a décidé de faire. Le contenu de cette étape sera différent pour chaque équipe, car les mesures à prendre pour effectuer le voyage en toute sécurité seront déterminées par l'objectif de l'équipe, le lieu, le moyen de transport et les activités du voyage. L'autosuffisance : les équipes doivent être autonomes en s'assurant qu'elles disposent de ce 9. dont elles ont besoin pour réussir leur voyage. Les équipes doivent s'assurer qu'elles planifient, transportent et ont accès à l'équipement et au matériel nécessaires (nourriture, vêtements, équipement, trousse de premiers soins, carte, etc. Toutes les équipes doivent s'assurer qu'elles préparent et consomment un repas substantiel et nutritif chaque jour. Bilan et compte rendu : les équipes doivent faire le point sur l'expérience du voyage 10. d'aventure avec leur évaluateur ou leur superviseur. Les équipes doivent réviser leur voyage préparatoire avec leur superviseur et le voyage de qualification avec leur évaluateur. Le bilan doit avoir lieu dès que le voyage est terminé. L'équipe et les mentors adultes impliqués décident si quelque chose doit être soumis après le bilan et quand/comment il sera soumis (c.-à-d. rapport final, présentation, guide de planification, etc.) Le superviseur et l'évaluateur doivent remplir un rapport d'évaluateur de groupe pour les voyages préparatoires et de qualification qui sont soumis dans le CVP.

Dans les cas où il devient impossible pour un ou plusieurs membres de l'équipe de satisfaire aux exigences du voyage d'aventure, il est possible d'avoir recours à des flexibilités. Veuillez contacter votre chef de groupe ou le bureau du Prix pour en discuter.

8.6 Supervision et évaluation

Tous les voyages doivent être supervisés par des adultes qualifiés et compétents. Les adultes qui organisent ou supervisent le voyage doivent avoir une expertise (ou une qualification, conformément à la législation de la province) dans le moyen de transport utilisé et être familiers avec le terrain et l'endroit où le voyage a lieu. Ils doivent être convaincus que tous les membres de l'équipe sont correctement formés, compétents et équipés pour entreprendre le voyage d'aventure. Les adultes qui organisent le voyage d'aventure doivent également s'assurer que les participants et les parents sont informés de toute responsabilité potentielle et que les procédures de gestion des risques et d'urgence de votre organisation sont respectées à tout moment.

Les adultes qui participent à l'organisation du voyage d'aventure sont les suivants :

- Chef de groupe: adultes nommés par le centre du Prix qui sont les principaux contacts et
 mentors des participants. Les chefs de groupe jouent un rôle clé en présentant aux participants les
 exigences du voyage d'aventure. Ils doivent également approuver les voyages préparatoires et de
 qualification proposés, ainsi que les rôles de superviseur du voyage d'aventure et d'évaluateur.
 Veuillez noter que les chefs de groupe peuvent être superviseur du voyage d'aventure ou
 évaluateur.
- Superviseur du voyage d'aventure : il doit être présent lors des voyages préparatoires et de qualification. Tous les voyages doivent être supervisés par un adulte qualifié, compétent et expérimenté. Il doit avoir une expertise (ou une qualification, selon la législation de la province) dans le moyen de transport utilisé et être familier avec le terrain et l'endroit où se déroule le voyage. Le superviseur du voyage d'aventure est responsable de la sécurité des participants pendant le voyage, il doit connaître les exigences du Prix et s'assurer que tous les membres de l'équipe sont bien préparés et possèdent les compétences nécessaires pour entreprendre le voyage d'aventure choisi. Il soumettra une évaluation une fois le voyage préparatoire terminé. Veuillez noter que les chefs de groupe et les coordonnateurs du Prix peuvent jouer ce rôle. En cas de nécessité et avec l'approbation du chef de groupe, ce rôle peut être assumé par un membre de la famille.
- Évaluateur du voyage d'aventure : il évalue le voyage dans son ensemble et s'assure que toutes les exigences et tous les résultats du Prix sont rencontrés par l'équipe. Il doit être suffisamment qualifié, compétent ou expérimenté pour assumer ce rôle, conformément aux normes du centre du Prix. Il n'est pas nécessaire qu'il participe au voyage, à condition qu'un superviseur du voyage d'aventure compétent soit présent. L'évaluateur du voyage d'aventure effectue une évaluation une fois que le voyage de qualification a été effectué et que le bilan de l'équipe du voyage d'aventure a été présenté. Il a la responsabilité de s'assurer que toutes les activités du Prix se déroulent dans un environnement sécuritaire. Veuillez noter que les chefs de groupe et les coordonnateurs du Prix peuvent jouer ce rôle. Les membres de la famille immédiate d'un participant ne peuvent être évaluateurs pour aucun volet du Prix.

8.7 Évaluation des risques

Les centres du Prix et les partenaires d'exploitation ont la responsabilité de veiller à ce que les activités directement gérées par votre organisation se déroulent dans un environnement sécuritaire. Il est essentiel que les procédures de gestion des risques de votre organisation soient claires et suivies à tout moment par tous les adultes impliqués dans l'exploitation du Prix. En outre, les centres du Prix doivent s'assurer que l'évaluation des risques et la documentation associée sont mises à jour afin d'inclure les spécificités et la portée du voyage d'aventure prévu, ou (recommandé) qu'une évaluation des risques distincte et un plan de gestion des risques associé sont élaborés pour un voyage d'aventure spécifique.

Les centres du Prix doivent procéder à des évaluations approfondies des risques pour toutes les activités susceptibles d'exposer les jeunes à des risques. Quel que soit le type de voyage d'aventure, les endroits du voyage, les itinéraires et les campements doivent être évalués et documentés afin de minimiser les dommages ou les blessures - idéalement en effectuant une reconnaissance en temps opportun. Les évaluations des risques doivent être revues avant et pendant chaque voyage, qu'il s'agisse d'un environnement familier ou non, et mises à jour le cas échéant.

Conformément aux conditions et exigences lors de l'adhésion des participants, il incombe au centre du Prix d'informer les participants et les parents/tuteurs que la participation au Prix est volontaire et comporte des risques inhérents. Le participant/parent/tuteur est responsable de veiller à ce que des précautions raisonnables et des protocoles de sécurité soient pris ou mis en œuvre pour assurer la sécurité et le bien-être du participant dans toutes les activités menées.

8.8 Procédures d'urgence

Afin d'assurer une sécurité permanente et une perception positive du Prix par le public, il est essentiel que les procédures de sécurité et d'urgence de votre organisation/centre du Prix soient respectées à tout moment. Les centres du Prix sont tenus de signaler au bureau du Prix tout incident ou accident ayant entraîné, ou ayant pu entraîner, le décès ou des blessures graves d'un participant ou de tout adulte impliqué. Le centre du Prix doit signaler le plus tôt possible au directeur général de Prix Canada tout incident, toute plainte ou toute réclamation légale possible concernant le Prix.

Votre organisation doit avoir mis en place des procédures et des politiques d'urgence spécifiques au voyage d'aventure, et vous devez vous assurer que tous les adultes et les jeunes impliqués dans le voyage d'aventure en ont connaissance. Normalement, ces procédures doivent être conformes aux procédures et politiques d'urgence plus générales de votre organisation. Des voyages d'aventure différents ou des changements dans les conditions existantes justifieront des procédures d'urgence différentes, par exemple en ce qui concerne les conditions météorologiques ou les communications.

8.9 Assurances

Votre organisation doit souscrire une assurance adéquate et appropriée contre les risques et la responsabilité. Le niveau d'assurance doit être adapté à la géographie et à la nature des activités entreprises dans le cadre du Prix. Prix Canada ne fournit aucune assurance aux centres du Prix ou aux jeunes participants au Prix. Il incombe au centre du Prix autorisé de demander un avis qualifié sur la question et de prendre les dispositions qui s'imposent.

Lorsque des activités spécifiques du Prix, telles que les voyages d'aventure et les projets Or, sont confiées à des prestataires d'activités, il incombe au centre du Prix autorisé de s'assurer que le prestataire d'activités dispose d'une assurance suffisante pour fournir une couverture adéquate. Les sociétés d'activités ou les personnes sous contrat ont l'obligation de souscrire à une assurance responsabilité civile, mais il incombe aux centres du Prix agréés de s'assurer que leur couverture d'assurance est appropriée et valide.

Prix Canada recommande de souscrire une assurance responsabilité civile générale d'un montant maximal de 2 millions de dollars par événement. Il incombe au centre du Prix de veiller à ce qu'une couverture d'assurance adéquate soit en place et de s'assurer que les participants et les parents sont au courant de la couverture et des limites de l'assurance.



"Mon volet préféré était le voyage d'aventure, qui m'a sans aucun doute donné les compétences, la confiance et l'ambition nécessaires pour faire d'autres choses en plein air. En 2005, j'ai parcouru 360 miles en ski jusqu'au pôle Nord magnétique et, en 2007, je suis devenue la première Galloise et, à l'époque, la plus jeune Britannique à atteindre le sommet du mont Everest.

Ce que j'ai appris, c'est que pour réussir quoi que ce soit, il faut s'engager, être dévoué et ne pas abandonner quand les choses deviennent difficiles.

Voyage d'aventure : Tori, participante au prix Or.



①	Chapitre 9 : Projet Or			Ť <u></u>
9.1	Introduction	9.4	<u>Exigences</u>	
9.2	Objectif et éthos	9.5	Exemples d'activités	
9.3	Résultats et avantages			

9.1 Introduction

Le projet Or est une exigence supplémentaire au niveau Or et permet de mettre en œuvre un grand nombre des compétences développées au cours de l'expérience globale du Prix, telles que le travail d'équipe et le leadership.

9.2 Objectif et éthos

Élargir son expérience en vivant et en travaillant avec d'autres personnes dans un cadre résidentiel. Le projet Or permet aux participants de vivre une expérience partagée et utile avec des personnes qui ne sont pas leurs compagnons habituels, en vue d'atteindre un objectif commun. Cette expérience doit permettre au participant d'élargir ses perspectives et ses horizons.

9.3 Résultats et avantages

Les avantages spécifiques pour le participant dépendront évidemment du type d'expérience choisi. Les résultats et les avantages sont les suivants :

- rencontrer de nouvelles personnes et nouer de nouvelles relations
- développer la confiance en soi
- faire preuve d'initiative
- travailler en équipe
- apprendre de nouvelles compétences ou améliorer celles qui existent déjà
- faire l'expérience d'un environnement non familier
- prendre ses responsabilités
- vivre et travailler avec d'autres personnes dans un lieu inconnu
- développer les compétences de communication

9.4 Exigences

Le projet Or peut être lié à des activités suivies dans d'autres volets du Prix. Par exemple, un jeune peut avoir suivi un cours de photographie dans le cadre de son volet habiletés et avoir ensuite participé à un projet Or lié à la photographie. L'essentiel est que le temps alloué à l'activité réalisée ou à tout cours suivi dans le cadre de l'autre volet ne soit pas pris en compte pour l'accomplissement du projet Or. Les participants doivent :

- entreprendre une activité commune utile qui leur permet d'élargir leurs centres d'intérêt et leurs expériences
- résider hors de leur lieu de résidence habituel pendant une période totale d'au moins cinq jours et quatre nuits*
- être en compagnie d'autres personnes qui, pour la plupart, ne sont pas leurs compagnons habituels
- * Dans des circonstances exceptionnelles, l'engagement peut être réparti sur deux fins de semaine. Dans ce cas, si le chef de groupe l'approuve, la même activité doit être exercée au cours des deux fins de semaine et doit se dérouler dans un laps de temps aussi court que possible, mais pas plus long qu'une période de 12 mois.

PLANIFCATION	Les participants doivent discuter de leur centre d'intérêt avec leur chef de groupe avant de choisir un projet Or. Il s'agit d'un investissement personnel important en temps, et parfois en argent, et le participant doit être encouragé à choisir judicieusement parmi les possibilités qui s'offrent à lui.
	Les participants doivent choisir une activité qui les intéresse, se renseigner et prendre les dispositions nécessaires, et informer l'organisation qu'ils souhaitent que l'expérience compte pour leur prix Or. Un évaluateur approprié doit être choisi en accord avec le chef de groupe. Comme pour tous les volets du Prix,
	l'évaluateur doit être approuvé par le centre du Prix avant le début de l'activité.
RÉALISATION	Rappelez au participant qu'il doit soumettre l'activité à l'approbation du CVP et s'assurer que son évaluateur connaît les exigences du volet et ses responsabilités en tant qu'évaluateur avant d'entreprendre son projet.
	Les participants effectueront leur activité pendant au moins la durée minimale ; en
	fonction des possibilités offertes, certains participants pourront prendre part à un projet plus long. Les participants doivent prendre contact avec leur évaluateur tout au long de l'activité.
BILAN	Une fois l'activité terminée, les participants doivent faire le point sur leur
	expérience avec l'évaluateur.
	Le participant doit être évalué sur :
	 normes personnelles (application, ponctualité, etc.)
	relations avec les autres participants à l'activité
	 volonté de faire preuve d'initiative et d'assumer des responsabilités
	niveau d'effort et d'engagement dans le projet

9.5 Exemples d'activités

Il existe de nombreuses possibilités pour réaliser un projet Or. Quelques catégories appropriées sont énumérées ci-dessous. Il convient d'insister sur le fait que l'activité doit avoir un but précis et ne pas être considérée comme des vacances. Il peut s'agir de :

- cours de formation personnelle
- programmes de formation au leadership
- parlement jeunesse
- participation à des camps jeunesse ou les diriger
- voyages d'aventure en plein air
- voyages de service volontaire
- cours basés sur une activité
- programmes d'échange jeunesse
- participation à une conférence ou un forum en tant que représentant de la jeunesse

Si les participants ont du mal à choisir une activité ou un objectif, demandez-leur de réfléchir ensemble et orientez-les vers le site Web du Prix - www.dukeofed.org - et les médias sociaux - @dukeofedcanada - pour trouver des idées. Ce qu'il est important de retenir et de renforcer lors d'une discussion avec un participant, c'est qu'il n'y a pas de liste définitive et que le choix doit correspondre à la philosophie générale et aux principes directeurs du Prix. Le choix doit également refléter les circonstances individuelles et spécifiques à chaque lieu.



Grâce à ce projet, j'ai beaucoup appris sur le travail d'équipe en vue d'atteindre un objectif commun. En raison de la diversité de nos expériences et de nos points de vue, nous avons rencontré de nombreuses difficultés en tant qu'équipe, mais je pense que cela m'a permis de grandir en tant qu'individu.

Projet Or : Alexandra, médaillée du Prix

Nous contacter

Vous avez des questions sur le Prix auxquelles vous ne trouvez pas de réponse sur notre site web ? N'hésitez pas à contacter nos spécialistes du Prix.

Les spécialistes du Prix sont disponibles du lundi au jeudi. Vous pouvez nous joindre de plusieurs manières :

Bureau national: 858A, rue King Ouest, Toronto, ON M5V 1P1

Numéro d'enregistrement des organismes de bienfaisance : 12391 6751 RR0002

